

STATEC

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Programme statistique 2012

Table des matières

Division SG – Services généraux	6
Unité SG1: Diffusion et communication	6
1. Projets nouveaux :	6
2. Liste des publications annoncées pour 2012	6
Unité SG2: Informatique	6
1. Développement d'applications de collecte électronique pour le public en 2012	6
1.1 Le portail de dépôt de questionnaires	6
1.2 Outil de création et de publication de questionnaires sur Internet	7
1.3 IDEP.WEB	7
2. Développement d'applications de diffusion de l'information sur Internet	7
2.1 Web shop pour la Centrale des bilans	7
2.2 RP2011 - Census Hub	7
2.3 Projet Pilote PC-Axis pour le portail de la Grande Région	7
3. Développement d'applications pour les divisions et unités du STATEC	7
3.1 Centrale des bilans	7
3.2 RP2011	7
3.3 Tourisme	7
3.4 Répertoire des entreprises	7
3.5 Etude de faisabilité d'une collecte électronique pour l'IPC	7
3.9 Bases de données intégrées : Balance des paiements, SBS, Comptes Nationaux, Groupe d'entreprises, Prix à la construction, Transport routier de marchandises	8
4. Infrastructure et FrontOffice	8
4.1 Remplacement de l'ensemble de notre parc informatique	8
4.2 Nouvelle version de Business Objects	8
4.5 GED (Gestion électronique de documents)	8
5. Sécurité Informatique	8
5.1 Nouveau système de backup	8
5.2 Modernisation de notre réseau et système NAC	8
5.3 Système de centralisation des logs	8
Unité SG3: Budget/Personnel	9
-Projet « entretien de développement personnel »	9
-Projet « coopération »	9
Institut national de la statistique et des études économiques – loi du 10 juillet 2011	9
Les nouveautés de la loi en 8 points	9
Unité SG4: Centrale des bilans / Qualité	10
1. Avancement du cadre légal	10
2. Infrastructure électronique interne	10
3. La communication	10

4. Participation active à ECCBSO et BACH	10
Unité SG4: Qualité	11
Division SOC – Statistiques sociales	11
Unité SOC1: Conditions de vie	11
1. Enquête permanente sur le budget des ménages	11
2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)	11
3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers	11
4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents	12
5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière	12
6. Statistiques sur les crimes et délits	12
Unité SOC2: Marché du travail et éducation	12
1. Enquête sur les forces de travail	12
2. Enquête sur la structure des salaires	12
3. Indice du coût de la main-d'œuvre (ICM)	12
4. Statistiques d'emplois vacants	13
5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main- d'œuvre	13
6. Indicateur rapide série L – emploi salarié	13
7. Chômage et emploi par commune	13
8. Enquête sur l'éducation des adultes (AES)	13
9. Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises	13
10. Groupe de travail emploi/salaires	13
11. L'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL)	13
12. Comité de l'emploi de la Commission européenne	13
Unité SOC3: Population et logement	13
1. RP2011	13
2. Registre des logements	14
3. Etat civil	14
4. Statistique sur la migration et la protection internationale	14
5. Naturalisations et options	14
6. Bâtiments achevés	14
7. Recensement fiscal	14
Unité SOC4: Prix	15
1. Scanner data	15
2. Collecte des prix par moyen électronique	15
3. Indice des prix à la consommation: Optimisation de l'encodage à l'aide de solutions informatiques	15
4. Introduction de la nouvelle nomenclature COICOP harmonisée	15
5. Enquête pilote loyers	16
6. Suivi des missions d'audits	16

7. Prix des logements et projet OOH	16
8. Publications prévues en 2012	17
Division ENT – Statistiques d'entreprises	18
Unité ENT1: Commerce extérieur	18
1. Mission légale : collecte, production et diffusion des statistiques du commerce extérieur	18
2. Projets opérationnels	18
Projet n°1 : Mise en production et promotion de l'outil de collecte « on-line » IDEP.WEB	18
Projet n°2 : Révision des données du commerce extérieur (années de référence 2000 à 2004)	18
Projet n°3 : Génération de rapports standardisés	18
Unité ENT2: Investissements directs étrangers – IDE	19
1. Qualité : Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB)	19
2. Obligations communautaires : Production de statistiques IDE	19
3. Autres travaux programmés	19
Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises	20
1. Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)	20
1.1 L'achèvement du projet de refonte des programmes de production des SSE est l'objectif numéro un de l'unité ENT3 en 2012	20
1.2 Préparation de l'intégration des données en provenance de la Centrale des bilans pour l'année de référence 2011	20
1.3 Mise en œuvre de l'annexe VIII du règlement SSE	20
2. Société de l'information, Innovation	20
2.1 Continuation des travaux relatifs au projet communautaire « ESSnet on linking of micro-data on ICT usage »	20
2.2 Mise en place d'un questionnaire électronique pour l'enquête TIC 2012	21
3. Agriculture	21
3.1 Transmission à Eurostat des microdonnées relatives aux statistiques sur la structure des exploitations agricoles et sur les méthodes de production agricole en 2010	21
3.2 Nouvelle enquête annuelle à partir de 2012: la vente de pesticides au Luxembourg	21
3.3 Analyse de l'exploitation d'autres sources administratives dans le domaine des statistiques agricoles	21
Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels, transports, tourisme	22
1. Enquêtes de conjoncture qualitatives dans le commerce et les services	22
3. Statistiques d'hébergement : obligations et défis	22
Unité ENT5: Répertoire des entreprises	23
1. Démographie des entreprises	23
2. Intégration des groupes d'entreprises au Répertoire des entreprises	23
3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises	24
4. Mise à jour des données sur les unités locales	24
5. Extension de la couverture du répertoire	25
6. Liste des Publications et Etudes prévues pour 2012	25
Division MAC – Statistiques macro-économiques	26
1. Objectifs communs MAC1, MAC2 et MAC3	26

2. Objectifs communs MAC1 et MAC2	26
2.1 Amélioration des procédures de contrôle et de documentation de la chaîne de production des comptes annuels et trimestriels de l'économie totale et par secteurs institutionnels	26
Unité MAC1: Comptes nationaux	27
1. Finalisation grande révision des comptes	27
2. Travaux préparatoires pour la révision SEC 2010	27
3. Développement de comptes économiques de l'environnement	28
4. Travaux courants	28
5. Autres objectifs et projets	29
7. Publications	29
7.1 Cahiers économiques	29
7.2 Bulletins du STATEC	29
Unité MAC2: Comptes sectoriels	29
1. Finalisation des travaux de grande révision des comptes	29
2. Elaboration de Comptes sectoriels sur la période 2000-2010	29
3. Notification EDP	30
4. Travaux courants	30
5. Publications	31
5.1 Economie et statistique	31
Unité MAC3: Balance des paiements	31
1. Refonte du système de collecte	31
2. Refonte du système de compilation	32
3. Production de résultats	32
4. Rédaction d'un bulletin concernant la balance des paiements	32
5. Travaux courants	32
Division EPR – Etudes, prévisions et recherche	33
A1) Cadre institutionnel adapté	33
A2) Axes de recherche et interactivité entre divisions	33
A3) Progrès dans le domaine de la modélisation	33
Unité EPR1: Conjoncture, prévisions et modélisation	34
1. "S'appropriier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques"	34
2. Réorganisation des données conjoncturelles mensuelles et trimestrielles	34
3. Projections long terme: combiner Modux + Luxgem	34
Liste d'études et de projets de recherche pour 2012 et au-delà	34
Colloques, conférences et séminaires	35
Autres activités	35
Unité EPR2: Etudes et recherche	35
1. Croissance et productivité	35
1.1 LuxKlems project	36

1.1.1 LuxKlems 2012	36
1.2 Labour quality measures	36
1.3 Contenu en importations des exportations	37
1.4 Veille et Valorisation - Productivité et bases de données	37
2. Innovation et performances	37
2.1 Studies on innovation drivers based on panel data	37
2.2 Causality & Innovation - a "Treatment Effect" approach	38
2.3 L'adoption de l'éco-innovation	38
2.4 Extending WPIA work on matched Business Register and patent data (Theme I – WPIA)	38
2.5 Normalisation & performances	38
2.6 TIC et performances	39
2.7 Veille et valorisation - TIC et INNO	39
3. Entrepreneuriat et rentabilité	39
3.1 L'accès au financement des entreprises	39
3.2 Construction d'un pseudo-panel à partir des fichiers SBS et mesure de la rentabilité des firmes	40
3.3 Dynamiques entrepreneuriales	40
4. Collaborations	41
4.1 OCDE	41
4.2 Eurostat ESS-net (voir supra)	41
4.3 Collaboration avec l'université de Luxembourg	41
Unité EPR3: Bibliothèque	42

Division SG – Services généraux

Unité SG1: Diffusion et communication

1. Projets nouveaux :

- Commémoration du 50ème anniversaire du STATEC
- Brochure « En savoir plus sur le STATEC »
- Finalisation de l'application pour iPhone et Android
- Clôture du Projet Interreg IV – Indicateurs statistiques harmonisés
- Réorientation des travaux du groupe de travail « Statistiques Grande Région »

2. Liste des publications annoncées pour 2012

- Annuaire statistique
- Le Luxembourg en chiffres 2012
- Note de conjoncture – 3 numéros
- Conjoncture flash – 12 éditions
- Répertoire des entreprises – 2 volumes (alphabétique et systématique)
- Indicateurs rapides – 15 séries
- Bulletin du STATEC
- Économie et statistiques
- Cahiers économiques

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Rapport 2012 travail et cohésion sociale • Histoire économique du Luxembourg par Gérard Trausch |
|--|

- Rapport d'activité 2011 grand public
- Catalogue des publications
- « En savoir plus sur le STATEC »

Unité SG2: Informatique

L'objectif principal de l'informatique en 2012 sera axé autour de la simplification administrative via la mise à disposition d'un maximum d'applications de collecte électronique. La diffusion via Internet sera aussi en pointe avec quatre projets importants.

1. Développement d'applications de collecte électronique pour le public en 2012

Nous allons poursuivre nos efforts afin de passer le maximum de questionnaires sur Internet. Les outils acquis en 2010 et 2011 seront tous en production dès le début de 2012. Deux questionnaires sont déjà candidats pour la mise à disposition sur Internet en 2012, il s'agit de l'enquête TIC et d'une étude pilote en vue de la révision de l'indice des loyers. Le choix de l'outil est encore à déterminer entre le portail de dépôt et l'outil commercial de création d'enquêtes.

1.1 Le portail de dépôt de questionnaires

Le portail de dépôt de questionnaires ayant donné entière satisfaction en 2011, nous allons poursuivre en 2012 en y intégrant toutes les enquêtes basées sur des formulaires Excel. Il est apparu que si un workflow basé sur

Excel existe déjà dans l'unité, le portail de dépôt est l'outil qui peut s'intégrer le plus facilement avec l'existant. Une enquête, si le fichier Excel est disponible, peut être déployée en un temps très court par l'unité informatique.

1.2 Outil de création et de publication de questionnaires sur Internet

Notre outil commercial de gestion d'enquête sur Internet sera toujours utilisé en 2012 et les enquêtes ayant une structure « simple » seront portées sur ce produit.

1.3 IDEP.WEB

Après des tests qui ont débuté au mois de décembre 2011, nous comptons à passer à une mise en production à plus grande échelle au cours du 1er trimestre 2012.

2. Développement d'applications de diffusion de l'information sur Internet

Après nos efforts sur la collecte en 2011, il faudra se pencher sur la partie diffusion en 2012. Eurostat incite les différents Etats membres à se diriger vers une politique de diffusion active via des services Web.

2.1 Web shop pour la Centrale des bilans

Pour la Centrale des bilans, l'unité informatique prospectera le marché afin de trouver un outil de type Web-Shop. Les deux critères de choix seront la simplicité d'utilisation et la sécurité de la solution.

2.2 RP2011 - Census Hub

Il faudra commencer à mettre en place la base de données de diffusion pour le Census-Hub en 2012. Deux architectures sont possibles, une basée sur des hypercubes avec le logiciel Microsoft SQL-Server et l'autre reposant sur notre base de données accélératrice Infobright. Il sera ensuite nécessaire de s'occuper de la diffusion proprement dite en mettant en place des services Web.

2.3 Projet Pilote PC-Axis pour le portail de la Grande Région

Si les budgets sont disponibles dans la Grande Région, nous lancerons le remplacement du portail par un nouveau Content management system (CMS) open-source associé au logiciel PC-Axis.

3. Développement d'applications pour les divisions et unités du STATEC

3.1 Centrale des bilans

Nous poursuivons le développement d'une base de données de reporting et d'analyse pour les besoins internes au STATEC. Pour 2012, la création des bases de données de collecte et de diffusion interne est au programme.

3.2 RP2011

Les travaux sur le recensement de la population se poursuivront en 2012 avec la programmation de l'application de matching automatique des codes NACE et la conception d'un outil de reporting.

3.3 Tourisme

Une demande pour la programmation des densités dans la base de données du tourisme a été introduite auprès de l'unité informatique. L'objectif est de répondre à cette demande dans le courant de l'année 2012.

3.4 Répertoire des entreprises

Le répertoire des entreprises sera entièrement reprogrammé en 2012 avec le logiciel Windev et la base de données Microsoft SQL-Server.

3.5 Etude de faisabilité d'une collecte électronique pour l'IPC

En 2012, une étude sera lancée pour étudier la faisabilité d'une collecte électronique pour l'indice des prix à la consommation. La récente disponibilité des tablettes tactiles nous laisse entrevoir de nouvelles possibilités

technologiques. Nous verrons si nous lançons cette étude avec le concours d'un autre INS disposant déjà de cette technologie ou avec le concours d'une société privée spécialisée.

3.9 Bases de données intégrées : Balance des paiements, SBS, Comptes Nationaux, Groupe d'entreprises, Prix à la construction, Transport routier de marchandises

L'unité informatique a reçu en 2011 de très nombreuses demandes pour la constitution de datawarehouse/datamarts. La première étape sera de définir le périmètre de ces projets et de voir les interactions possibles entre eux. Avec le démarrage de la Centrale de Bilans, il faudra aussi sans doute réévaluer notre façon d'agencer certains projets.

4. Infrastructure et FrontOffice

4.1 Remplacement de l'ensemble de notre parc informatique

Nous allons remplacer lors du premier trimestre 2012 l'ensemble de notre parc informatique.

4.2 Nouvelle version de Business Objects

La nouvelle version de Business Objects est disponible depuis le mois de novembre, nous comptons l'installer au cours du premier semestre 2012.

4.5 GED (Gestion électronique de documents)

Avec la collaboration des divisions/unités du STATEC, l'unité informatique souhaite produire un plan de classement répondant à l'ensemble de nos besoins. Ce plan de classement servira aussi de base de discussion pour le groupe de travail stockage (décrit ci-après) dans le cadre de l'organisation des répertoires et des fichiers sur le réseau. Un stockage avec une structure identique à la GED serait un atout non négligeable dans le cadre de l'harmonisation des systèmes.

Nous allons lancer une étude en 2012 afin d'évaluer les solutions d'archivage pour assurer la bonne conservation de nos données dans le temps. De telles études sont en cours dans beaucoup d'INS européens. Il est impératif de pouvoir disposer d'une vision à long terme pour la conservation et la restitution de nos données.

5. Sécurité Informatique

5.1 Nouveau système de backup

Le volume de nos données connaissant un accroissement bien supérieur à la capacité des bandes magnétiques, nous mettrons en place un système de backup sur disques. Nos données seront sauvegardées sur un système de stockage primaire dans notre salle des machines et une copie sera répliquée vers notre site de secours. Le backup sur bande sera conservé uniquement pour la conservation à long terme et peut-être remplacé par le système d'archivage dans le futur.

5.2 Modernisation de notre réseau et système NAC

Nous avons demandé l'aide du CTIE afin de moderniser entièrement notre réseau informatique en 2012. Cette modernisation pourra se traduire par le remplacement total ou partiel de nos switches réseau. Si le projet peut se faire, nous en profiterons pour mettre en place le système de contrôle d'accès au réseau (Network Access Control – NAC) que nous avons annoncé pour 2011 mais repoussé après la modernisation.

5.3 Système de centralisation des logs

Comme notre système informatique se développe de façon rapide, nous arriverons à la fin de l'année 2012 avec plus d'une centaine de serveurs, bases de données, firewalls à surveiller. Nous mettrons donc en place un système de centralisation et d'analyse des logs. Ainsi chaque serveur communiquera ses événements à une machine centrale qui aura à sa charge de corréler et analyser l'information.

Unité SG3: Budget/Personnel

Chaque année le STATEC soutient activement les projets suivants :

-Projet « entretien de développement personnel »

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

« Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli ».

La quatrième vague a seulement été clôturée au 31 octobre 2011.

-Projet « coopération »

Depuis quatre ans le STATEC s'engage sur la plateforme de la « coopération » statistique : Paris 21, Global project et Relations publiques et statistiques.

Institut national de la statistique et des études économiques – loi du 10 juillet 2011

La Chambre des députés a voté la loi portant sur la réorganisation du STATEC qui devient l'**Institut national de la statistique et des études économiques**. Depuis plusieurs années ses dirigeants avaient pressenti la nécessité de réformer le cadre juridique et d'adapter les structures d'un appareil fortement sollicité depuis l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht et la création de l'euro.

La nouvelle loi répond également aux exigences formulées par le Conseil Ecofin du 20 juin 2011 qui exige que le principe d'indépendance des autorités statistiques nationales soit ancré dans une loi. Le Luxembourg figure parmi les pays à transposer cette recommandation dans la loi cadre de son Institut national de statistiques.

Les nouveautés de la loi en 8 points

Tout en reprenant les missions clefs de la loi de 1962, la nouvelle loi précise et élargit les missions du STATEC:

1) STATEC est désigné comme « autorité statistique nationale ». Il lui appartient de veiller à l'application des normes européennes et internationales en matière statistique. Le règlement communautaire 223 de 2009 demande aux Etats membres d'organiser leur système statistique national sous la direction d'une autorité nationale et de s'intégrer dans le système européen.

2) A côté du recensement de la population qui vient d'avoir lieu, la loi prévoit aussi un recensement des logements et des bâtiments, première pierre pour une statistique cohérente du marché du logement.

3) Le STATEC établira ensemble avec la BCL les comptes financiers, en plus de l'élaboration conjointe de la balance des paiements.

4) Le volet « Etudes, prévisions et recherche » est étoffé:

- prévisions économiques globales ou sectorielles
- projections économiques, sociales et démographiques
- études des mouvements conjoncturels
- extension des études au niveau environnemental
- recherche scientifique appliquée (en coordination avec le comité de coordination interministériel pour la R&D).

5) L'Institut doit collecter des statistiques sur l'environnement, ce dernier se hissant au même rang que les axes traditionnels, économique, financier et social.

6) La loi répond au souci de limiter la charge administrative par un recours accru aux données administratives pouvant servir à des fins statistiques.

La Centrale des bilans est un bon exemple de simplification et de réduction de la charge administrative. Ce projet, maintenant confié officiellement au STATEC, a pris plus de 20 ans à voir le jour! La Centrale des bilans sera lancée en 2012.

7) Dans l'optique de simplification et de réduction de la charge administrative, un Comité des statistiques publiques est créé. Il coordonne et rationalise l'activité statistique décentralisée dans les administrations, départements ministériels, observatoires et autres organisations publiques. Le STATEC est la tête de réseau du système statistique luxembourgeois.

8) Les grands principes d'indépendance et de transparence, prévus par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne sont ancrés dans la loi. L'indépendance de fait du STATEC est maintenant explicite et protégée.

La nouvelle loi engendre une restructuration des tâches et une adaptation du fonctionnement du STATEC, qui se déroulent d'ores et déjà dans un dialogue structuré avec l'ensemble du personnel. La direction est renforcée par un directeur adjoint qui organisera les activités horizontales, notamment un système d'audit qualité. Les activités sont organisées en s'appuyant sur quatre divisions: statistiques sociales, statistiques d'entreprises, statistiques macro-économiques et, enfin, une nouvelle division « Etudes, prévisions et recherche ».

Unité SG4: Centrale des bilans / Qualité

1. Avancement du cadre légal

Il est important de préciser la procédure d'accès aux données issues de la liasse comptable dans un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur base de l'article 77 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés (RCSL) ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

2. Infrastructure électronique interne

Afin de pouvoir être conforme à l'article 76 de la loi du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le STATEC se dotera d'une base de données moyennant laquelle il pourra assurer l'archivage et la conservation sur support informatique des données issues des liasses comptables déposées au RCSL.

3. La communication

Le STATEC planifie l'implémentation d'un site dédié à l'unité « Centrale des bilans ». L'objectif de ce site Internet sera, lors d'une première phase, l'information du public cible - principalement les entreprises, mais également des commerçants personnes physiques. Le site de la Centrale des bilans prévoira, dans une deuxième phase, la diffusion de données et de produits plus élaborés via Internet. Cette activité ne pourra raisonnablement débiter qu'après la collecte d'une masse critique de données issues des liasses comptables.

De plus, la Centrale des bilans se dotera à partir de 2012 d'un helpdesk téléphonique pour lequel une brochure « FAQ » est en cours d'élaboration.

4. Participation active à ECCBSO et BACH

La Centrale des bilans contactera les responsables de la base de données BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonized) afin de préparer une participation active dès que les premières données comptables luxembourgeoises seront disponibles.

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier
SG4, Ministère de la Justice, RCSL	Cadre réglementaire pour l'accès aux données	1er trimestre 2012
SG4	Préparation infrastructure électronique interne	2012
SG4, RCSL, CTIE	Suite de concertation pour la transmission des données du CTIE au STATEC	2012

SG4	Préparation d'un site web pour la Centrale des bilans	2012
SG4	Coopération BACH	2012

Unité SG4: Qualité

Peer review, plan d'action : Eurostat demande aux Instituts nationaux de statistiques de fournir annuellement (d'habitude en printemps) un « progress report » concernant la mise en œuvre des actions d'amélioration. Les travaux de suivi de l'implémentation des actions d'amélioration et la participation aux réunions organisées par Eurostat se poursuivront en 2012.

Il faudra préparer dès 2012 la prochaine Peer review à laquelle sera soumis le STATEC. Le calendrier exact n'est pas encore connu, mais Eurostat a annoncé qu'une nouvelle « tournée » débutera vraisemblablement à partir de 2013. Les préparatifs devront se faire à partir de 2012 en sachant qu'il y aura une analyse de tous les principes du Code de bonnes pratiques.

Portail statistique : En octobre 2011, l'ancienne rubrique « Objectifs et défis » fut renommée « Qualité et politiques ». Les délégués à la qualité élaboreront des propositions afin de mieux mettre en évidence l'importance de l'aspect « Qualité » au sein du STATEC.

Division SOC – Statistiques sociales

Unité SOC1: Conditions de vie

1. Enquête permanente sur le budget des ménages

Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2009-2011, centrés sur 2010, seront publiés au cours du 1er semestre 2012 et seront transmis à Eurostat dans le cadre de l'obligation de transmission quinquennale.

Des efforts seront faits pour parfaire la qualité de l'enquête sur le budget des ménages. Une évaluation réalisée par un expert externe a identifié quelques éléments à développer, notamment en ce qui concerne la nature et la pondération des unités statistiques échantillonnées, le calage des poids des ménages de l'échantillon répondant et, surtout, l'ampleur de la non-réponse totale.

2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

L'exploitation et la valorisation des données EU-SILC doit être poursuivie, notamment dans le cadre de la stratégie « LU-2020 » de réduction de la pauvreté. En septembre 2012, les résultats de la vague 2011 de l'enquête seront disponibles, avec un module ad hoc portant sur la transmission intergénérationnelle des désavantages sociaux. Ces données devront être exploitées en vue du prochain rapport Travail et Cohésion Sociale. La composante longitudinale de l'enquête reste encore sous-exploitée : il faudra pousser plus loin l'étude de la dynamique de la pauvreté, mais aussi s'intéresser à la dynamique de l'activité (ce que l'enquête sur les forces de travail ne permet pas de faire).

D'importantes discussions sont actuellement en cours au niveau d'Eurostat sur la refonte de l'enquête EU-SILC. Par ailleurs, toujours au niveau Européen, le STATEC participe à l'ESS-net sur l'analyse des données EU-SILC (projet « Net-SILC2 ») en coordonnant un lot consacré au calcul de précision pour les indicateurs EU-SILC. Un workshop sur cette question est prévu à Eurostat le 29 et 30 mars 2012.

3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

En 2012, les résultats de l'enquête sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication par les ménages et les particuliers de 2011 seront présentés dans une ou deux éditions de la série « Regards » du STATEC. Le questionnaire de l'enquête 2012 sera préparé et transmis à la société qui a été sélectionnée lors de la soumission pour mener l'enquête par téléphone (système CATI : Computer Assisted Telephone Interviews) pour le compte et sous la responsabilité méthodologique du STATEC.

4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

L'année 2012 sera consacrée à l'implémentation du nouveau règlement communautaire qui prévoit un changement du questionnaire. L'enquête est menée par téléphone pour le compte et sous la responsabilité méthodologique du STATEC. Une analyse des résultats de l'enquête 2011 sera publiée le premier semestre 2012 dans la série « Regards ».

5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Au niveau européen, les informations sur les accidents de la route sont centralisées dans la base de données CARE (Community database on Road Accidents). Jusqu'à présent, les Etats membres ont fourni leurs fichiers nationaux dans un format non prédéfini contenant des variables souvent non harmonisées. Pour améliorer l'exploitation de CARE ainsi que les analyses et comparaison au niveau de l'UE, les experts de CARE et de SafetyNet ont élaboré des recommandations pour un « Common Accident Data Set » (CADaS). Ce projet consiste à livrer à la Commission les données sur les accidents de la route dans une structure prédéfinie et avec des variables basant sur une définition harmonisée.

Les chiffres de 2011 seront publiés dans la série des Regards du STATEC.

6. Statistiques sur les crimes et délits

Les discussions sur la future enquête de victimation (EU SAFety SURvey – EU SASU) se poursuivront au niveau européen. Le STATEC va continuer d'y prendre part avec la Police Grand-ducale. Une réunion est prévue au mois d'avril prochain avec comme question centrale la préparation du manuel méthodologique de la future enquête. Le STATEC participe à la rédaction de ce manuel en écrivant certains chapitres, notamment ceux portant sur les questions d'échantillonnage et de pondération de l'échantillon. L'appel d'offre pour la réalisation de l'enquête en 2013 sera lancé.

Unité SOC2: Marché du travail et éducation

1. Enquête sur les forces de travail

En 2012, les actions portant sur la qualité de l'enquête sur les forces de travail (EFT) seront poursuivies. Le système de pondération mis en place il y a trois ans sera analysé en profondeur et amendé le cas échéant.

En 2011, la nomenclature CITP-08 a remplacé l'ancienne CITP-88. L'introduction de cette nomenclature sera analysée et évaluée.

A l'heure actuelle, le processus de production fait intervenir trois logiciels statistiques : SPSS, Stata et SAS. Les programmes seront tous traduits en SAS afin de rationaliser le processus de production.

Les règlements régissant l'EFT sont en train d'être retravaillés. Ces travaux doivent être suivis de très près afin de pouvoir anticiper et préparer les changements nécessaires. Un des changements à venir est la mise en place d'un panel rotatif infra-annuel. Une étude de faisabilité sera lancée en 2012/2013.

2. Enquête sur la structure des salaires

L'enquête sur la structure des salaires relative à l'année 2010 sera bouclée dans le courant de l'année. Les résultats seront à transmettre pour le 30 juin au plus tard. Le rapport qualité pour le 31 décembre. Les résultats détaillés de l'enquête seront publiés dans la série des bulletins du STATEC.

3. Indice du coût de la main-d'œuvre (ICM)

L'ICM sera calculé et transmis trimestriellement. Pour le 31 août 2012, un rapport qualité devra être établi.

4. Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants seront calculées et transmises trimestriellement. Pour le 31 août 2012, un rapport qualité devra être établi.

5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre

L'unité va produire les trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un « gentlemen's agreement ». Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non ajusté. Ces trois indicateurs concerneront l'année 2011.

6. Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide sera produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2012.

7. Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2011 seront produites et diffusées en mai 2012.

8. Enquête sur l'éducation des adultes (AES)

L'enquête AES sera réalisée au cours du premier semestre 2012. Les données seront ensuite transmises à Eurostat avant la fin de l'année. Un rapport qualité sera établi. Par ailleurs, les résultats de l'enquête seront publiés dans la série des bulletins du STATEC.

9. Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises

La collecte des données sera clôturée au cours du premier trimestre 2012. Les données seront ensuite finalisées et transmises à Eurostat. Un rapport qualité sera établi. Les résultats de l'enquête seront publiés dans la série des bulletins du STATEC.

10. Groupe de travail emploi/salaires

Les travaux du groupe interne au STATEC seront poursuivis. Les points qui devront être abordés en 2012 seront : l'emploi des indépendants, emploi dans l'agriculture, estimation des heures travaillées, mise en place d'une base de données harmonisée.

11. L'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL)

L'unité SOC2 participera activement aux travaux de l'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL). Cet observatoire a été mis en place par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

12. Comité de l'emploi de la Commission européenne

Un collaborateur de l'unité participera aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la Commission européenne.

Unité SOC3: Population et logement

1. RP2011

Les travaux relatifs au recensement de la population seront l'activité principale de l'unité au cours de l'année 2012.

Les tâches principales seront :

Continuation des vérifications (cohérence liste de contrôles avec questionnaires ; vérification de la numérotation des questionnaires ; contrôles des variables âge, sexe, pays de naissance, situation de famille, nationalité) ainsi que de la codification des noyaux familiaux.

Continuation de la préparation des lots pour l'encodage jusqu'en février 2012.

Validation et redressement d'erreurs, codification de certaines données.

Validation des fichiers informatiques (contrôles + redressements).

Attribution de clés d'identification (Commune, quartier de recensement, numéros d'immeubles, de logement et de ménages) pour les ménages ayant participé à l'e-Recensement.

Codification des variables NACE (secteur d'activité) et CITP (profession).

Collaboration avec l'Université du Luxembourg en vue de la publication des résultats du RP2011.

2. Registre des logements

La création du registre des logements se fera au courant de l'année 2012. Ce dernier sera basé sur des données collectées lors du dernier recensement de la population et des logements.

Dans un premier temps la mise à jour de ce registre est envisagée en utilisant les données récoltées lors de l'enquête sur la statistique des bâtiments achevés et des statistiques relatives aux autorisations de bâtir.

3. Etat civil

Le projet de règlement sur la production des statistiques démographiques sera présenté pour approbation au Parlement européen et au Conseil au courant de l'année 2012. Ce projet de règlement demande aux pays membres, à côté des données déjà transmises annuellement dans le cadre d'un 'gentleman's agreement', la fourniture d'un certain nombre d'informations supplémentaires (niveau d'instruction de la mère au moment de la naissance, niveau d'instruction des personnes décédées ...) que le Luxembourg n'est, pour le moment, pas en mesure de fournir.

4. Statistique sur la migration et la protection internationale

Poursuite des travaux entamés en vue de l'amélioration de la qualité des données existantes sur les migrations internationales.

5. Naturalisations et options

Il s'agit notamment de suivre les effets de l'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise qui a fait augmenter considérablement le nombre de naturalisations.

6. Bâtiments achevés

En vue de la mise à jour du registre des logements le questionnaire relatif à la statistique des bâtiments achevés devra être modifié. En effet, certaines variables prévues dans ce registre ne sont pour le moment pas collectées par le STATEC.

7. Recensement fiscal

A partir de l'année d'imposition 2013, l'Administration des Contributions Directes émettra directement les fiches de retenue d'impôt aux personnes imposables. Néanmoins elle recommandera aux administrations communales de réaliser en 2012 un recensement fiscal. En principe ce recensement ne sera pas dépouillé par les communes mais servira uniquement 'de sécurité' en cas de problèmes avec le nouveau système. L'année 2012 sera donc la dernière année dudit recensement.

Unité SOC4: Prix

1. Scanner data

L'objectif du projet consiste en l'exploration des possibilités afin d'obtenir des données exhaustives des passages en caisse dans les grandes surfaces (scanner data). Ces données pourraient être utilisées pour produire une partie de l'IPC et permettre de supprimer la collecte onéreuse des prix sur le terrain dans les grandes surfaces.

Les principaux distributeurs actifs sur le marché luxembourgeois ont été contactés fin 2011 afin d'explorer les possibilités de recevoir des données de leur part. Ces données seront utilisées de manière expérimentale et devront être évalués quant à leur utilité pour la compilation des indices des prix mensuels et des prix moyens. D'autres applications telles que la comparaison des échantillons de l'IPC avec les volumes de vente obtenus par les scanner data peut également être envisagée pour évaluer la représentativité des paniers.

2. Collecte des prix par moyen électronique

Le STATEC participe à un projet en cofinancement avec Eurostat visant la modernisation des statistiques de prix.

Actuellement, les enquêteurs utilisent des formulaires papier pour relever les prix dans les points de vente. Afin de simplifier la collecte et donc d'économiser du temps et des ressources, SOC4 veut introduire une collecte électronique des prix. Les prix collectés seront injectés directement dans la base de données centrale. Avec un tel système, SOC4 gagnerait un temps précieux lors de la compilation des résultats.

En 2012, SOC4 prévoit une visite dans un INS étranger qui a déjà acquis une certaine expérience dans l'utilisation de dispositifs électroniques pour la collecte des prix. Cette visite devrait être utile pour comprendre les défis et les potentialités d'une telle solution en vue de réaliser une étude de faisabilité.

3. Indice des prix à la consommation: Optimisation de l'encodage à l'aide de solutions informatiques

Les efforts d'optimisation du processus de production de l'IPC entamés en 2011 seront poursuivis. Notamment, l'adaptation de l'interface d'encodage de la base de données est envisagée de manière à ce que l'encodage par point de vente soit rendu possible.

Ces modifications du processus de production devraient engendrer des gains de productivité libérant des ressources qui pourraient être affectés à d'autres tâches méthodologiques en relation avec l'IPC. Ces tâches d'optimisation devront bien évidemment être réalisées en étroite collaboration avec l'unité informatique.

4. Introduction de la nouvelle nomenclature COICOP harmonisée

La nomenclature COICOP (Classification of Individual Consumption According to Purpose) utilisée pour les indices des prix à la consommation est conforme à la version à quatre chiffres des Nations Unies. Néanmoins, le besoin de données plus détaillées s'est fait ressentir et chaque pays a développé sa propre nomenclature. Ceci pose des problèmes de cohérence et de comparabilité des données entre pays à un niveau plus détaillé de la COICOP. Pour cette raison, Eurostat a entamé, en 2010, des travaux d'harmonisation et de révision de la classification COICOP au niveau à cinq chiffres.

L'objectif principal poursuivi est de développer une seule et même classification pour le système statistique européen. En effet, il existe aussi certaines discordances entre les versions de la classification COICOP utilisées pour les indices de prix (IPCH), les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les enquêtes sur les budgets familiaux (EBM). L'objectif consiste à mettre en place une seule classification pour toutes les enquêtes en vue d'améliorer la comparabilité des résultats entre les différentes statistiques.

L'utilisation de la même classification COICOP détaillée pour les IPCH et les PPA est un élément clé de la stratégie de renforcement de la cohésion entre ces deux domaines.

Les modalités et le calendrier de mise en œuvre de la classification COICOP à cinq chiffres ne sont pas encore arrêtés définitivement, cependant SOC4 débutera en 2012 les travaux débouchant à l'introduction de la nouvelle COICOP.

Actuellement, une classification (COICOP-LUX) à 6 chiffres est utilisée pour compiler l'IPC. Cette classification est un raffinement purement national de l'actuelle classification harmonisée à 4 chiffres. Cette classification nationale n'est pas entièrement compatible avec la future classification COICOP harmonisée à 5 chiffres. Ainsi les travaux en 2012 consisteront à :

adapter la classification nationale à 6 chiffres afin de la rendre compatible avec la future classification harmonisée à 5 chiffres ;

reclasser l'échantillon actuel des prix en fonction de la nouvelle classification et d'identifier les domaines où l'échantillon doit être amélioré ;

étudier la possibilité de compiler des séries rétrospectives utilisant la nouvelle classification ;

L'introduction à court terme (probablement en janvier 2013) de la nouvelle COICOP pour les divisions 01 et 02 (« Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Boissons alcoolisées et tabacs ».)

5. Enquête pilote loyers

Le projet initié en 2011 devant aboutir à l'élaboration d'une enquête pilote sur les loyers va entrer dans sa phase opérationnelle en 2012. Une première vague d'enquête sera lancée au cours de l'année 2012 auprès d'environ 2000 ménages. Le recours à une solution électronique à côté d'un questionnaire papier traditionnel est également envisagé.

La phase pilote sera alors évaluée notamment en termes de taux de réponse, qualité du questionnaire, charge et coût et utilité des données recueillies.

La phase opérationnelle de l'enquête définitive devrait idéalement débuter en janvier 2013.

6. Suivi des missions d'audits

En 2011, le STATEC a accueilli deux missions d'audit, l'une concernant l'IPCH et l'autre les enquêtes réalisées dans le cadre du programme des parités de pouvoir d'achat (PPA). Le rapport concernant l'IPCH n'a pas encore été communiqué au STATEC. Le rapport contenant les recommandations pour l'amélioration de la qualité du processus de production des PPA est quant à lui disponible.

En 2012, l'unité SOC4 s'attachera à mettre en œuvre les recommandations proposées par les audits. Certaines recommandations seront plus simples à mettre en œuvre, d'autres par contre seront nettement plus difficiles voire impossibles à appliquer.

7. Prix des logements et projet OOH

En 2012 SOC poursuivra les travaux entamés en vue de la compilation régulière de statistiques de prix concernant le coût du logement supporté par les propriétaires (OOH).

Les objectifs détaillés consistent à développer les différentes séries selon la nomenclature harmonisée (modules 1-4), respectivement à déterminer une pondération permettant d'agréger ces séries (module 5).

Module 1

Développement d'indices de prix des logements en faisant une distinction explicite entre le neuf et l'ancien. Pour l'instant, des indices de prix portant uniquement sur les appartements sont calculés sur base d'un fichier administratif. La qualité du fichier administratif ne permet pas de produire des indices de prix pour les maisons unifamiliales avec une qualité statistique satisfaisante, bien que les maisons unifamiliales représentent une part importante des transactions. Afin d'améliorer la couverture des indices de prix, une enquête devra être menée auprès des nouveaux propriétaires afin de collecter des variables non comprises dans les fichiers administratifs. Un objectif important de ce module sera donc de faciliter et d'améliorer l'accès aux données brutes indispensables au calcul des indices de prix.

Les indices de prix des appartements se basent sur des méthodes hédoniques afin d'ajuster la qualité et de mesurer des variations pures de prix. L'application de ces méthodes devra être davantage évaluée et améliorée. En outre, ces méthodes devront être étendues au cas des maisons unifamiliales lorsque des données pour ce type de biens immobiliers deviendront disponibles.

Finalement, ce module comporte également une étude de faisabilité sur la fréquence des indices de prix des logements. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure des indices de prix mensuels d'une qualité satisfaisante sont possibles, étant donnée la taille réduite du marché immobilier luxembourgeois.

Module 2

Développement d'indices de prix des coûts additionnels liés à l'acquisition d'un logement. Un tel indice couvre notamment les droits de transcription et d'enregistrement.

Une méthodologie devra être développée qui mesure cette réglementation fiscale sous forme d'indice de prix à qualité constante. En outre, des séries indiciaires devront être développées pour les services rendus par les notaires et les agents immobiliers.

Module 3

Développement d'indices de prix concernant la maintenance et les réparations majeures. Il faudra tout d'abord élaborer un cadre conceptuel permettant de distinguer les réparations mineures, les réparations majeures et les rénovations. Ensuite il faudra opérationnaliser ces principes et développer les indices des prix qui s'y rapportent. La compilation de ces séries indiciaires devra se baser prioritairement sur des sources statistiques existantes, comme, par exemple, les indices des prix de la construction ou les enquêtes sur le budget des ménages, avant d'envisager des collectes de prix supplémentaires.

Module 4

Développement d'indices de prix concernant les autres services liés à la propriété d'un logement. Ce module comporte essentiellement l'élaboration d'indices de prix couvrant les assurances liées au logement. L'objectif consiste à revoir l'ensemble des services d'assurance qui sont couverts aussi bien dans l'IPCH que dans les séries OOH afin de traiter ces produits de manière intégrée.

Module 5

Développement d'un schéma annuel de pondération. Il s'agit de développer deux schémas de pondération. Le premier schéma, de type « net », c'est-à-dire neutralisant les flux entre ménages, se rapporte aux séries OOH et devra notamment permettre de combiner ces séries avec l'IPCH. Le deuxième schéma, de type « brut », concerne l'agrégation des séries du neuf et de l'ancien dans un indice indépendant sur les prix des logements.

De préférence, l'élaboration des poids devra se baser sur des données issues de la comptabilité nationale, mais d'autres sources complémentaires peuvent également être envisagées, comme par exemple l'utilisation directe de fichiers administratifs. Un schéma de pondération annuel devra être déterminé à partir de 2008.

La qualité du schéma de pondération sera évaluée en analysant notamment la fiabilité, la comparabilité et la cohérence des résultats. Le cas échéant, des propositions d'amélioration relatives aux sources et à l'exploitation des données seront élaborées.

8. Publications prévues en 2012

Economie et statistiques sur « Les mesures d'inflation sous-jacente »

Brochure « pédagogique » sur l'indice des prix à la consommation et l'échelle mobile des salaires en collaboration avec le Service information et presse du Gouvernement (SIP)

Regards sur l'indice des prix à la consommation (avec un thème à convenir en fonction de l'actualité du moment)

Regards sur les prix de la construction en Europe

Division ENT – Statistiques d'entreprises

Unité ENT1: Commerce extérieur

1. Mission légale : collecte, production et diffusion des statistiques du commerce extérieur

Le premier objectif de l'unité ENT1 demeure la diffusion des statistiques du commerce extérieur conformément aux méthodologies et délais prescrits.

Délais de transmission ou de publication			
Statistiques du commerce extérieur	Périodicité	Délais*	Cadre juridique
Macro-indicateurs (intra- et extra-UE)	mensuelle	< 40 jours	Règlements CE
Données détaillées extra-UE	mensuelle	< 40 jours	Règlements CE
Indicateur rapide H1	mensuelle	< 56 jours	Convention FMI (SDDS)
Données détaillées intra-UE	mensuelle	< 70 jours	Règlements CE
Indicateur rapide H2 (indices)	trimestrielle	< 3 mois	
Statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises	annuelle	< 18 mois	Règlements CE
Statistiques du commerce extérieur ventilées par monnaie de facturation	bisannuelle	< 3 mois	Règlements CE

*Délais = nombre de jours de calendrier respectivement de mois après la période de référence

Des progrès dans le domaine de la qualité demandent à l'unité un effort continu à moderniser et à augmenter la performance de ses procédures de rappel, de collecte, de traitement, de contrôle et d'analyse de données. En 2012, les efforts se concentreront sur le développement de rapports standardisés et sur la promotion de l'application web de collecte.

2. Projets opérationnels

Projet n°1 : Mise en production et promotion de l'outil de collecte « on-line » IDEP.WEB

Après la mise en place d'une infrastructure sécurisée, l'unité SG2 a migré en novembre 2011 l'IDEP.WEB de son environnement de test vers celui de production. S'agissant de la première application web de collecte d'information statistique au STATEC, des tests auront lieu du décembre 2011 à janvier 2012 avec la participation d'un nombre limité d'entreprises.

Projet n°2 : Révision des données du commerce extérieur (années de référence 2000 à 2004)

Avec la mise en ligne du nouveau processus de production en décembre 2010 et suite à la révision des chiffres en septembre 2011, les statistiques du commerce extérieur - à partir de l'année de référence 2005 - ont été établies par la nouvelle chaîne de production.

La division MAC a annoncé une grande révision de ses chiffres depuis l'année de référence 2000. Comme l'application adaptant les données du commerce extérieur aux besoins de la balance des paiements et de la comptabilité nationale a été réécrite, il est indispensable que l'unité ENT1 révise avec la nouvelle procédure la période de 2000 à 2004.

Projet n°3 : Génération de rapports standardisés

Une série de rapports standardisés - stockés de manière centralisée et accessibles à tous les utilisateurs de l'unité - ont été développés au cours de l'année passée. En 2012, le développement de ces rapports standardisés sera intensifié. Ces rapports permettent aux utilisateurs de travailler plus rapidement et plus efficacement en accédant quasi instantanément aux informations mises en forme selon leurs besoins spécifiques.

Ces rapports sont destinés majoritairement aux contrôles de cohérence des données brutes et des statistiques produites, mais serviront également à l'établissement d'indicateurs de qualité (rapport de qualité Eurostat, ...),

au contrôle des entreprises en retard, à l'identification des entreprises bénéficiant d'une dispense et ainsi de suite.

Unité ENT2: Investissements directs étrangers – IDE

1. Qualité : Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB)

En 2011, la charge de travail de l'unité a augmenté et le principal défi consistera à traiter plus d'informations en moins de temps sans perte significative de qualité. A cet effet, nous exploiterons principalement les sources administratives complémentaires à notre disposition pour redresser les réponses incomplètes. Dans le même ordre d'idées, nous examinerons dans quelle mesure la nouvelle Centrale des bilans pourra constituer une source complémentaire à notre enquête et nous tâcherons de limiter les interventions directes auprès des entreprises au minimum nécessaire. La durée des travaux d'analyse et de contrôle dépendra encore de la qualité des réponses reçues. En ce qui concerne l'enquête sur les banques, nous examinons les données transmises par la Banque Centrale du Luxembourg et les questions soulevées seront évacuées en coopération avec cette dernière sur base d'un document de travail.

2. Obligations communautaires : Production de statistiques IDE

- a) Le calendrier de l'enquête IDE 2011 prévoit l'expédition des questionnaires en avril 2012. Le redressement des réponses incomplètes sera réalisé au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires.
- b) La production des statistiques IDE 2010 et la révision des statistiques IDE 2009 commencera par la préparation des données brutes en vue de leur intégration agrégée dans les tableaux statistiques de la nouvelle série 1995-2010 à publier au portail statistique.
- c) La production des données Outward-FATS 2009 dans le cadre du règlement européen (CE) 716/2007 figure sur l'agenda de travail de l'unité en vue de la transmission des fichiers à Eurostat pour fin août 2012 au plus tard.
- d) L'échéance (Règlement (CE) N°184/2005) pour la production des données relative à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG) établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne est fixée pour fin septembre 2012. Ces données comprendront en outre des estimations pour l'année 2011 et seront également transmises à Eurostat.
- e) L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découlera des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule « Vademecum ». Une double transmission en NaceRév1.1 et NaceRév2 s'impose une fois de plus pendant cette phase de transition.
- f) Le « CDIS – Coordinated Direct Investment Survey » du FMI est désormais une enquête régulière à fréquence semestrielle à laquelle le Luxembourg s'est formellement engagé à participer. La phase de révision des données préliminaires est fixée à fin mars 2012 et la nouvelle série de données est à transmettre pour fin septembre 2012.

3. Autres travaux programmés

- a) Nous continuerons nos efforts pour implémenter la nouvelle méthodologie de l'« OECD Benchmark definition of foreign direct investment, 4th edition » (BD4) et du Manuel de la Balance de Paiement (BPM6). Nous projetons de finaliser le nouveau questionnaire de l'enquête et le guide d'instructions y relatif au courant de l'année 2012. Rappelons que cette révision constitue un projet d'envergure qui s'étendra sur plusieurs années.
- b) L'unité prendra à l'instar des années précédentes en charge les requêtes de données d'Eurostat, de la BCE, de l'OCDE, de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement), du FMI ainsi que des ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc.
- c) Nous confirmons également notre engagement interne en tant que membre de plusieurs groupes de travail internes. Nous participerons au développement du registre des groupes d'entreprises qui contribuera à alimenter son pendant européen (« EGR –European Group Register »). Notre unité est

encore membre du groupe de travail « groupes d'entreprises » et assistera les autres unités dans l'exploitation des données sur les structures de groupes.

- d) Participation des agents de notre unité à divers groupes de travail (déjà programmés):
- e) le WGIIS - Working Group on International Investment Statistics, OCDE
- f) le JWG FATS – Joint Working Group on Foreign Affiliate Statistics, Eurostat

Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises

1. Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

1.1 L'achèvement du projet de refonte des programmes de production des SSE est l'objectif numéro un de l'unité ENT3 en 2012

Le projet de la refonte des programmes de production des SSE avait été lancé à la fin de l'année 2007 en vue de faire face aux exigences futures qui se présenteraient aux SSE. La refonte de la chaîne de production vise à remplacer une série de programmes de traitement de données. Les nouveaux programmes de traitement des données doivent ainsi remplir les critères de minimisation du temps de maintenance de la programmation et d'augmentation du degré de flexibilité face aux changements de nomenclatures ou de variables. Bien que le projet ait bien avancé en 2011, il devient urgent de le clôturer en 2012 afin d'être à la fois en mesure de produire les séries SSE révisées pour l'unité MAC1 à l'aide de cette nouvelle chaîne et de pouvoir intégrer les données provenant de la Centrale des bilans, dont le lancement est prévu pour 2012. Afin de mener à bien ce projet, les agents ENT3 consacreront leur temps prioritairement à la réalisation du projet de refonte.

1.2 Préparation de l'intégration des données en provenance de la Centrale des bilans pour l'année de référence 2011

Avec le lancement de la Centrale des bilans en 2012, une partie des variables de l'enquête structurelle effectuée à compter de l'année de référence 2011 ne seront plus demandées aux entreprises qui auront déposé le solde du plan comptable normalisé (PCN). Par conséquent, un questionnaire allégé devra être mis au point pour ces entreprises. Pour les entreprises qui ne déposeront pas de solde du PCN, le questionnaire complet continuera à être utilisé.

Par la même occasion, l'intégration des données en provenance de la Centrale des bilans implique le développement d'un programme de traitement de données à réaliser dans le second semestre 2012.

Les travaux de révision des questionnaires de l'enquête structurelle et de l'intégration de la nouvelle source administrative dans la chaîne de production des données de l'année de référence 2011 ont une priorité élevée en 2012.

1.3 Mise en œuvre de l'annexe VIII du règlement SSE

Jusqu'à l'année de référence 2010, le Luxembourg pouvait se prévaloir d'une dérogation pour la transmission à Eurostat des statistiques sur le chiffre d'affaires par type de produits dans le domaine des services aux entreprises. Le premier semestre 2012, l'unité ENT3 devra effectuer une analyse coûts-bénéfices d'une éventuelle enquête ad-hoc auprès des entreprises occupant au moins 20 personnes afin d'obtenir une ventilation du chiffre d'affaires par type de produit à un niveau très détaillé de la classification des produits par activité (CPA version 2008). Cet inventaire analysera également les possibilités d'estimation d'une telle ventilation du chiffre d'affaires. En effet, une enquête ad hoc à ce sujet augmenterait non seulement la charge de réponse pour les entreprises concernées, mais présenterait également un biais potentiellement fort, car les systèmes comptables des entreprises risquent de ne pas être adaptés à ce genre de requêtes.

2. Société de l'information, Innovation

2.1 Continuation des travaux relatifs au projet communautaire « ESSnet on linking of micro-data on ICT usage »

En 2012, l'unité ENT3 continuera à participer au projet communautaire « ESSnet on linking of micro-data on ICT usage ». Il vise à développer un cadre harmonisé pour mesurer l'impact des TIC sur les entreprises, en liant et

en analysant les microdonnées sur l'utilisation des TIC et celles sur la structure des entreprises à travers les SSE. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme MEETS¹ dont l'objectif est une utilisation efficiente des statistiques existantes au sein du système statistique européen.

Les travaux à effectuer dans l'unité ENT3 dans le cadre de ce projet se concentreront sur la documentation et la fusion des différentes sources statistiques, l'objectif étant d'intégrer les SSE, les statistiques sur l'innovation (CIS) et sur l'utilisation des TIC à partir de l'année 2000. Le fichier intégré sera utilisé par l'unité EPR2 Recherche dans le cadre du même projet communautaire.

2.2 Mise en place d'un questionnaire électronique pour l'enquête TIC 2012

En vue de moderniser son système de collecte, le développement d'un questionnaire électronique pour l'enquête TIC 2012 sera envisagé avec l'aide de l'unité SG2 « Informatique ».

3. Agriculture

3.1 Transmission à Eurostat des microdonnées relatives aux statistiques sur la structure des exploitations agricoles et sur les méthodes de production agricole en 2010

En 2012, les microdonnées collectées dans le cadre du règlement (CE) no 1166/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations et à l'enquête sur les méthodes de production agricole devront être transmis à Eurostat pour l'année de référence 2010. Plus précisément, ces travaux consistent à établir les variables demandées par Eurostat sur base des variables disponibles, à traiter la non-réponse moyennant des procédures d'imputation, à valider la qualité des résultats obtenus et à programmer le format de transmission.

3.2 Nouvelle enquête annuelle à partir de 2012: la vente de pesticides au Luxembourg

Cette enquête sera organisée dans le cadre du règlement (CE) no 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil relatifs aux statistiques sur les ventes et l'utilisation des pesticides. En 2010 et en 2011, le STATEC et le SER avaient consacré plusieurs réunions à la préparation des enquêtes sur les pesticides. Il s'en suit que les questions concernant les entreprises du commerce feront l'objet d'une enquête du STATEC, tandis que les questions concernant les exploitants agricoles seront adressées par le SER via des données administratives déjà disponibles.

3.3 Analyse de l'exploitation d'autres sources administratives dans le domaine des statistiques agricoles

Des efforts ont été investis dans l'exploitation de sources administratives afin d'alléger la charge de réponse pesant sur les exploitations agricoles et d'augmenter la qualité des données relatives à la structure des exploitations et aux cheptels.

Jusqu'à présent, ces sources étaient en relation avec les surfaces agricoles et les cheptels. En 2012, l'unité ENT3 explorera l'opportunité d'exploiter les fichiers IGSS en vue de faciliter l'intégration des exploitations agricoles dans le Répertoire des entreprises et d'améliorer la qualité des variables relatives à la main-d'œuvre salariée. Lors de la préparation de l'enquête communautaire en 2013, il faudra par ailleurs analyser les possibilités d'exploitation des fichiers de la Société nationale du contrôle technique (SNCT) en ce qui concerne les machines agricoles.

¹ Décision n°1297/2008/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relative à un programme pour la modernisation des statistiques européennes sur les entreprises et sur le commerce (MEETS)

Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels, transports, tourisme

En dehors des travaux réguliers, l'unité a prévu de travailler sur plusieurs nouveaux projets :

1. Enquêtes de conjoncture qualitatives dans le commerce et les services

Depuis début 2005, le STATEC collabore étroitement avec la Chambre de commerce du Luxembourg en matière d'enquêtes de conjoncture qualitatives dans les domaines du commerce et des services. Ces enquêtes d'opinion trimestrielles auprès des chefs d'entreprise ont pour but de suivre l'évolution conjoncturelle récente, l'évaluation de la situation actuelle ainsi que la prévision à court terme de la situation conjoncturelle de ces branches d'activité.

En cours de route, des questionnaires électroniques développés par la Chambre de commerce ont remplacé les questionnaires en format papier. Depuis le 4^e trimestre 2009, le STATEC se charge des rappels téléphoniques, ce qui a permis d'accroître le taux de réponse aux enquêtes et par conséquent la qualité des réponses fournies.

L'enquête du premier trimestre 2012 sera la dernière effectuée trimestriellement. A partir de février 2012, on passera à une cadence mensuelle. L'augmentation de la charge administrative sera compensée par un allègement substantiel des questionnaires qui passent de dix-huit à six questions. Ces questions seront identiques à celles posées dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées au niveau européen. Ceci implique que les résultats pourront être transmis régulièrement à la Commission européenne.

2. Transports routiers de marchandises : échantillonnage et simplification administrative

Dans le cadre des statistiques sur le transport de marchandises par route (TMR), un expert externe étudiera la situation actuelle en vue de proposer une méthode d'échantillonnage qui vise à diminuer la charge administrative des entreprises détentrices de camions. Il développera une méthode d'extrapolation des données de l'échantillon à l'ensemble de la population et évaluera la qualité des résultats obtenus.

Ces travaux devraient non seulement permettre de réduire la charge des entreprises détenant des véhicules routiers automobiles pour le transport de marchandises et dont la charge utile est d'au moins 3,5 tonnes, mais également garantir ou même augmenter la qualité des résultats découlant de ces enquêtes. Ainsi, une meilleure représentativité des différents types de véhicules à distinguer (camions, tracteurs-routiers, etc.) et une stratification adéquate des unités enquêtées sont parmi les buts fixés par le STATEC.

En outre, il est prévu de contacter début 2012 les principales entreprises de transport routier de marchandises, en vue d'évaluer la nécessité de mettre à moyen terme à leur disposition un questionnaire électronique pour les besoins de la statistique TMR.

3. Statistiques d'hébergement : obligations et défis

La production de statistiques d'hébergement fiables et rapidement disponibles demeure une des priorités stratégiques de l'unité ENT4.

Le Luxembourg fait partie des seuls pays européens dans lesquels les résultats statistiques sur l'hébergement touristique sont produits à partir d'un recensement de fiches d'hébergement. Dans presque tous les autres pays de l'UE, ces statistiques sont produites à partir d'échantillons d'établissements ou de relevés mensuels récapitulatifs et agrégés. Les nouvelles dispositions légales nationales et internationales accroissent la pression sur les producteurs de ces statistiques. Ainsi, le Règlement (UE) N° 692/2011 demande des statistiques d'hébergement plus détaillées (p.ex. selon la taille des établissements, le type de densité de communes ou encore par branche d'activité des logeurs) tout en réduisant, au moins partiellement, les délais de production et de transmission de résultats. Notons ici tout particulièrement les indicateurs-clés rapides (rapid key indicators) mensuels, nouvellement introduits, pour lesquels les nuitées passées par les résidents et non-résidents et par branche d'activité des logeurs sont à produire au plus tard huit semaines après la fin du mois de référence.

En 2012, le STATEC améliorera également son système de gestion des rentrées des fiches, ce qui permettra d'effectuer régulièrement et plus rapidement des rappels aux logeurs ayant omis de transmettre leurs fiches. Il est également prévu de rappeler aux logeurs la mise à disposition gratuite par l'Etat de l'application de saisie électronique qui permet aux logeurs d'exporter directement des données à partir de leur système de gestion informatique.

Dans le cadre de l'amélioration des statistiques et en vue de fournir aux professionnels du secteur des statistiques plus détaillées, le STATEC a prévu de produire à moyen terme des statistiques nationales par classification des établissements (type « étoiles », accessibilité par des personnes à mobilité réduite, label écologique, etc.). Ces travaux devraient commencer en 2012 en étroite collaboration avec les professionnels du secteur.

Unité ENT5: Répertoire des entreprises

1. Démographie des entreprises

L'annexe IX du règlement européen SSE nous oblige dorénavant à transmettre les données sur la démographie des entreprises pour le 30 juin 2012 au plus tard (année de référence 2010). A part cette obligation communautaire, il faut également noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité).

Les travaux à prévoir pour la collecte de données 2012 (séries 9A à 9D) sont essentiellement les suivants:

- adaptation des applications informatiques permettant la compilation des données pour intégrer les changements et nouveautés du projet le cas échéant;
- nettoyage des données brutes issues de la base de données « Répertoire des entreprises » (notamment lier les unités légales suivant le concept « entreprise »);
- traitement de la confidentialité primaire et secondaire des données;
- compilation et transmission des données finales dans les formats prédéfinis à Eurostat;
- rédaction d'un rapport détaillé méthodologique et de qualité à transmettre à Eurostat;
- production de tableaux statistiques pour diffusion au public;
- rédaction le cas échéant d'une publication sur la démographie des entreprises au Luxembourg.

La participation aux projets « Employer Business Demography » (EBD) et « High growth enterprises » (HGE) est à l'heure actuelle volontaire pour les Etats membres (séries 9E à 9H, 9N). Il est pourtant prévu de rendre la transmission de ces séries obligatoire dans le futur via l'inscription dans un règlement. Les travaux à réaliser sont en principe identique à ceux repris plus haut, à part que ces données ne sont pas encore publiées par le STATEC. Comme les années précédentes, l'unité ENT5 assurera si possible la production de ces données.

2. Intégration des groupes d'entreprises au Répertoire des entreprises

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les Etats membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. A part le caractère obligatoire de couvrir ces informations, ces données seront utilisées ultérieurement par différents services du STATEC.

- Les travaux à prévoir dans le cadre de ce projet sont principalement les suivants:
- Analyser, compléter et réarranger les données issues de l'enquête IDE pour l'année de référence 2009 et encodage/stockage dans le fichier Excel prévu à cet effet ;
- Analyser, compléter et réarranger les données sur les banques mise à disposition par la banque centrale via le service IDE pour l'année de référence 2010 et encodage/stockage dans le fichier Excel prévu à cet effet ;
- Analyse, nettoyage et stockage des données issues de l'enquête IDE pour l'année de référence 2010 ;
- Compléter les données collectées à partir de l'enquête IDE 2010 avec d'autres sources d'informations : EGR, SBS,... ;
- Développement d'une nouvelle base de données (fusion le cas échéant avec la base de données IDE à développer);
- Développement des outils permettant l'extraction des données de la base de données suivant besoins des utilisateurs ;

Des travaux sont actuellement en cours pour adapter la base de données pour IDE.

3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

Le projet européen « EuroGroup Register » (EGR) vise à regrouper au sein d'un même registre des informations sur la structure des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Ce registre est alimenté en premier lieu par les données achetées par Eurostat auprès de deux fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet), mais également par les données transmises par les Etats membres de l'UE et d'autres pays participants. La transmission de données individuelles des pays membres vers Eurostat se fait dans le cadre d'un règlement européen. En 2012, il est prévu de couvrir plus de 10 000 groupes pour l'année de référence 2011.

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce projet peuvent être résumés de la façon suivante:

- rajouter les identifiants nationaux (matricule national) aux nouvelles unités légales luxembourgeoises apparaissant dans l'EGR (vérifier et valider manuellement les propositions du « matching process » générées par le « matching tool » ; recherche manuelle des matricules non trouvés via le « matching process »);
- vérifier, corriger le cas échéant et compléter les informations sur les unités légales luxembourgeoises figurant dans l'EGR ;
- vérifier, corriger le cas échéant et compléter les informations sur les liens relationnels bilatéraux existants entre unités légales (participations majoritaires et minoritaires);
- vérifier, corriger le cas échéant et valider la structure finale des groupes d'entreprises ;
- identifier pour chaque groupe où la tête du groupe est située au Luxembourg le UCI (Ultimate Controlling Unit) approprié;
- relier le cas échéant les unités légales luxembourgeoises par le concept « entreprise » ;
- rédiger des rapports méthodologiques et de qualité à transmettre à Eurostat ;
- adapter le cas échéant les applications informatiques existantes (ou programmation de nouvelles applications) permettant de réaliser une partie des travaux énumérés ci-avant.

Une partie des travaux repris ci-dessus peut être automatisée, mais d'autres nécessitent des ressources en personnel qualifié non négligeables.

4. Mise à jour des données sur les unités locales

Le règlement européen sur les répertoires d'entreprises nous impose de mettre à jour régulièrement les données sur les unités locales, en principe à un rythme annuel. Vu les ressources en personnel limitées et le traitement prioritaire d'autres projets (Démographie des entreprises, EGR, Groupes d'entreprises), une mise à jour n'était pas possible en 2011. A part cette obligation communautaire, on peut observer une demande croissante pour ce type de données ces dernières années (p. ex. études PAG).

Les travaux à prévoir dans le cadre de ce projet sont essentiellement les suivants:

- mise en place d'une enquête spécifique (± 500 entreprises contactées) pour la collecte des données nécessaires (vu l'absence de sources administratives existantes): développement d'un questionnaire, d'un fichier permettant la gestion des rentrées de questionnaires (+ rappels) et d'un fichier permettant le stockage des données brutes ;
- vérification, correction et encodage des informations reçues ;
- compilation des données finales et importation dans la base de données ;
- production de tableaux statistiques pour diffusion au public ;
- développement de nouvelles applications informatiques (et/ou adaptation d'applications informatiques existantes) permettant de réaliser les travaux énumérés ci-avant.

La réalisation de ce projet dépendra par contre de l'avancement des autres projets énumérés ci-avant et des ressources en personnel à disposition.

5. Extension de la couverture du répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires statistiques d'entreprises prévoit d'étendre la couverture du Répertoire aux secteurs agricole et public. La dérogation demandée et accordée par la Commission Européenne est venue à échéance fin 2010. Pour le secteur agricole, il faudra se coordonner avec l'unité Statistiques structurelles d'entreprises et le Service d'économie rural pour examiner la disponibilité d'informations. Concernant le secteur public, il faudra éventuellement examiner la disponibilité d'informations avec la division MAC.

Les principaux travaux à réaliser dans le cadre de ce projet sont énumérés ci-après:

- analyse des données brutes disponibles ;
- nettoyage des données mises à disposition ;
- compilation des données pour importation dans la base de données ;
- développement des applications informatiques permettant de réaliser les travaux énumérés ci-avant.

La réalisation de ce projet dépendra de l'avancement des autres projets énumérés ci-avant, de la qualité et l'exhaustivité des données mises à disposition et des ressources en personnel disponibles.

6. Liste des Publications et Etudes prévues pour 2012

- **Unité ENT1 - Commerce Extérieur**

L'unité ENT1 prévoit la publication d'un « Regards » sur les statistiques du commerce extérieur.

- **Unité ENT3 - Statistiques structurelles d'entreprises**

L'unité ENT3 prévoit sous réserve de ressources humaines disponibles les publications suivantes au courant de l'année 2012:

- un bulletin ou un « Regards » sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et à l'innovation, élaboré conjointement avec l'unité EPR2 ;
- un bulletin relatif aux statistiques sur la structure et l'activité des filiales étrangères (FATS) en 2009 ;
- éventuellement un « Regards » impliquant les données structurelles d'entreprises pour une branche d'activité économique donnée ;
- éventuellement une mise à jour de l'étude sur la rentabilité des entreprises ; étude menée d'une manière similaire que celle publiée en 2011, mais en rajoutant des dimensions supplémentaires (p.ex. angle FATS inward) ;
- comme chaque année, la liste des principaux employeurs.

- **Unité ENT4 – Indicateurs conjoncturels, transports, tourisme**

En 2012, il est prévu de produire:

- Statistiques d'hébergement 2010-2011 (Bulletin du STATEC)

- **Unité ENT5 - Répertoire des entreprises**

Comme chaque année, il est prévu de mettre à disposition du public notre publication « Les entreprises luxembourgeoises ». Deux versions seront publiées : un répertoire systématique (liste des entreprises par branche d'activité) et un répertoire alphabétique (liste des entreprises par ordre alphabétique). Les deux versions seront disponibles en version imprimée et en format PDF consultable et téléchargeable sur le Portail des statistiques du Luxembourg. Sur demande, une version Excel sur CD-Rom sera mise à disposition aux personnes intéressées (avec des restrictions d'utilisation). La sortie de cette publication est prévue pour septembre 2012.

Division MAC – Statistiques macro-économiques

1. Objectifs communs MAC1, MAC2 et MAC3

Le principal projet commun de la division MAC pour 2012 est de continuer les travaux de mise en cohérence du compte du reste du monde des comptes nationaux avec les soldes et flux de la balance des paiements. Les chantiers actuels concernent les importations et exportations de services, les revenus d'investissement direct de et vers l'étranger ainsi que les autres flux de revenus de la propriété avec le reste du monde. Les flux de rémunération des salariés avec le reste du monde et les importations et exportations de biens ont d'ores et déjà été harmonisés.

Le projet vise également à réaliser des synergies tant dans le traitement de certaines données de base (en évitant les traitements parallèles) que dans la collecte de données de base.

Enfin les unités MAC1, MAC2 et MAC3 sont appelées à collaborer étroitement pour l'établissement du passage du PIB vers le RNB. En effet, le RNB est un agrégat très important, tant de par l'utilisation administrative qui en est faite dans le cadre de la 4ème ressource propre de l'UE, que de par sa pertinence pour l'analyse économique. Cette collaboration accrue devra aussi permettre d'arriver enfin à produire une estimation trimestrielle du RNB sur une base régulière.

Dans le cadre du groupe de travail BCL-STATEC sur la Balance des paiements (BdP) (GTBS) un sous-groupe technique a été créé en vue d'adapter les procédures d'estimation des flux de revenus des investissements de portefeuille pour permettre une harmonisation des résultats. Il s'agit de continuer et d'intensifier les travaux entamés en 2011.

2. Objectifs communs MAC1 et MAC2

2.1 Amélioration des procédures de contrôle et de documentation de la chaîne de production des comptes annuels et trimestriels de l'économie totale et par secteurs institutionnels

Les comptes nationaux font l'objet d'un large usage administratif dans le cadre de l'Union européenne. Ainsi par exemple les 3ème et 4ème ressources propres, tout comme les critères du pacte de stabilité, font référence à des grandeurs définies par le SEC95. C'est pourquoi les comptes nationaux font l'objet d'un contrôle poussé par les autorités communautaires.

Les **principaux éléments** de ce contrôle sont :

1. dans le cadre de la 4ème ressource propre :

- La surveillance du respect de la méthodologie du SEC95 par le comité de gestion RNB institué auprès d'Eurostat. Au moment de la notification RNB annuelle du 22 septembre les pays membres doivent fournir un rapport de qualité qui fait l'objet d'une analyse par Eurostat et le comité RNB. En outre c'est dans le cadre du comité RNB que sont analysés les inventaires des sources et méthodes de calcul du RNB que les pays membres sont obligés à mettre régulièrement à jour.

Des missions de contrôle sont régulièrement organisées auprès des pays membres. Ces missions portent aussi sur des éléments demandés par la Cour des comptes européenne : audit des procédures de contrôle et vérification directe des sources chiffrées. Il ne s'agit donc plus seulement d'une analyse des méthodes et sources utilisées mais aussi d'un contrôle sur les données elles-mêmes.

Les missions d'audit de la part de la Cour des comptes européennes. Ces audits peuvent être de deux types : vérification directe des données chiffrées ou audit des procédures et contrôles. L'inclusion d'un audit de procédures ainsi que de la vérification directe dans les missions de la Commission devrait rendre les audits par la Cour des Comptes plus rares sinon les remplacer complètement.

2. dans le cadre de la procédure des déficits excessifs :

Les visites de « dialogue » biennuelles d'Eurostat sur les statistiques des finances publiques. Une telle visite a eu lieu en 2011. Ces visites seront complétées dès 2012 par des visites "en amont" auprès des fournisseurs des statistiques des finances publiques (Ministère des Finances (IGF, Trésor), de l'Intérieur, organismes de sécurité

sociale etc.). Les INS nationaux auront la tâche d'organiser ces visites et devront les accompagner. Les cours des comptes nationales seront éventuellement associées

Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne met également l'accent sur le volet contrôle et documentation des procédures de production ainsi que des résultats statistiques.

C'est en réponse à toutes ces exigences que les unités MAC1 et MAC2 ont commencé, dès 2007, à mettre en place un programme visant à améliorer, dans une première phase, la **documentation** des procédures existantes et, dans une deuxième phase, à mettre en place des procédures de **contrôle** plus systématiques. Si c'est surtout pour cette deuxième phase qu'il faudra arriver à marquer des progrès en 2012, il n'en est pas moins qu'il faudra documenter tous les nouveaux développements qui ont été réalisés lors du processus de grande révision des comptes.

Unité MAC1: Comptes nationaux

1. Finalisation grande révision des comptes

La grande révision (révision RA¹) comporte deux éléments majeurs.

1. Le premier élément majeur concerne l'application de la nomenclature des branches d'activité NACE Rev2. Vu qu'il s'agit d'une nomenclature centrale présente à tous les stades de la chaîne de production, il est nécessaire de revoir des centaines de programmes et de fichiers et d'y appliquer les changements qui s'imposent.
2. Le deuxième volet de la grande révision concerne le redressement d'erreurs et l'introduction de nouvelles sources sur toute la longueur de la période 1995 à 2010. Ceci conformément à la politique des grandes révisions définie de façon harmonisée au niveau des pays membres de l'Union européenne.

Dans une première phase on va se concentrer sur les années 2000 à 2010. Les années de référence 1995 à 1999 vont être révisées dans une deuxième phase seulement.

En ce qui concerne les données de l'enquête structurelle d'entreprises (SBS), les travaux de révision se font en collaboration avec l'unité ENT3. Il s'agira notamment de mettre à profit les résultats de la reprogrammation de la procédure d'extrapolation de SBS, ce qui représente un élément nouveau initialement non prévu.

La nomenclature révisée des produits CPA version 2008 ne sera introduite que pour la révision relative à la mise en place du SEC 2010 à publier au mois de septembre 2014. Il faudra dès lors également finaliser la procédure de ventilation par CPA3 version 2008 des procédures d'équilibrage ressources emplois. Ceci afin de pouvoir obtenir les tableaux ressources emplois du programme de transmission SEC95 en CPA3 version 2008.

2. Travaux préparatoires pour la révision SEC 2010

Une task force Eurostat élabore actuellement des recommandations méthodologiques en matière de capitalisation des dépenses de R&D. En recourant aux résultats de ces travaux, l'unité MAC1 va faire des estimations en volume ainsi qu'une trimestrialisation des dépenses de R&D capitalisés sur les données produites au courant de l'exercice pilote R&D de 2010/2011. On analysera également comment intégrer les résultats de l'exercice pilote dans la chaîne de production normale des comptes ce qui permettra notamment d'évaluer l'impact de ce changement méthodologique important sur le niveau et l'évolution du PIB.

L'unité MAC1 commencera également à analyser l'impact des autres changements méthodologiques du SEC 2010 sur la chaîne de production des comptes. Parallèlement à ces travaux de nature plus méthodologiques on devra aussi commencer à planifier puis réaliser les adaptations de la chaîne de production des comptes (révision RB).

En outre on continuera à suivre les travaux de révision du SEC 2010 actuellement en cours, dont notamment les discussions relatives au projet de règlement SEC 2010 au niveau du Conseil ainsi que les différentes task forces qui ont été créées très récemment.

¹ Afin de mieux pouvoir structurer les travaux de reprogrammation on applique désormais la convention suivante pour nommer les révisions : RA = grande révision 2010/2011/2012 ; RB = révision SEC2010. La prochaine grande révision régulière, probablement en 2020, sera alors désignée par RC.

Le projet de développement d'une nouvelle application pour l'équilibrage ressources emplois annuel peut également être situé dans le cadre plus large de la révision RB. En 2012 on commencera par analyser et documenter les concepts et méthodes utilisés dans le cadre ressources emplois actuel.

3. Développement de comptes économiques de l'environnement

Après la première étape qui concernait le développement du module NAMEA-Air (émissions dans l'air), l'unité des comptes nationaux continue ses travaux méthodologiques en vue de la compilation d'un module complet sur les « comptes physiques des flux énergétiques » (NAMEA-Energy). La publication du rapport méthodologique sur ce module est prévue au premier semestre 2012.

Par la suite, l'unité planifie également le développement des « comptes monétaires des biens et services environnementaux » (EGSS). Ces comptes permettront le suivi des activités économiques liées à la protection et à la gestion de l'environnement. Ils se focalisent sur quatre variables économiques : la production, la valeur ajoutée, les emplois et les exportations. Ces variables sont ventilées par type de protection environnementale ou de gestion de ressources

En 2012, l'unité finalisera également la base de données sur les prix de l'énergie. Celle-ci contribuera à la réalisation d'une étude dédiée aux élasticités des prix des carburants sur la consommation nationale.

En termes d'indicateurs, l'unité envisage deux tâches majeures : d'une part, la publication, en version numérique, d'une synthèse des indicateurs tirés du bilan énergétique et ; d'autre part, une étude approfondie sur les indicateurs issus de la table hybride NAMEA-LUX. La table NAMEA-LUX est un tableau présentant, pour chaque branche d'activité, les principaux indicateurs économiques et environnementaux.

4. Travaux courants

Les travaux courants occupent une partie très importante des tâches de l'unité MAC1. Ils concernent principalement :

- Compilation des comptes annuels dans l'optique production et dans l'optique dépenses. Ce volet comporte la mise à jour et l'adaptation aux concepts de la comptabilité nationale d'une très large panoplie de sources statistiques à la fois internes et externes au STATEC. Il comporte également un équilibrage ressources emplois à prix courants et aux prix de l'année précédente. Finalement toute une panoplie de tableaux résultats est mise à jour et transmise aux utilisateurs, tant internes qu'externes. La date limite est fin septembre 2012.
- Compilation à quatre reprises des comptes trimestriels. Ces comptes sont basés sur les comptes annuels et un jeu très diversifié d'indicateurs à court terme permettant d'une part de réaliser la trimestrialisation des comptes annuels existants et d'autre part l'estimation des trimestres de l'année courante. Chaque campagne trimestrielle comporte également un équilibrage ressources emplois à prix courants et aux prix de l'année précédente. Finalement toute une série de tableaux résultats sont transmis aux utilisateurs. Une utilisation particulièrement importante des comptes trimestriels est celle faite par l'unité EPR1 pour l'analyse de la conjoncture luxembourgeoise. Le délai de publication est à chaque fois fixé à t+90 jours.

A côté des deux grands domaines d'activité précités il y a lieu de noter un certain nombre d'autres activités à caractère récurrent :

- Mise à disposition de l'unité SOC4 des données de consommation finale des ménages par fonctions de consommation COICOP pour l'établissement de la pondération pour le calcul de l'IPC.
- Mise à disposition de l'Administration de l'enregistrement et domaines des données nécessaires au calcul du taux de TVA moyen pondéré dans le cadre de la 3ème ressource propre TVA.
- Compilation et diffusion des statistiques de l'énergie, dont notamment le bilan énergétique pour le Luxembourg. Cette tâche récurrente comporte des transmissions mensuelles, trimestrielles et annuelles, dont une partie est reprise par le STATEC dans le cadre du projet visant la centralisation des données statistiques concernant le domaine de l'énergie.

5. Autres objectifs et projets

La liste qui suit reprend un certain nombre d'autres projets de moindre envergure qui sont planifiés sur l'année 2012.

- Travaux de recherche en vue du perfectionnement de l'application d'équilibrage ressources emplois trimestrielle automatique. Ceci comportera une analyse de la littérature et des expériences d'autres INS en la matière (p.ex. la « quarterly machine » développée par le CBS néerlandais).
- Révision de la procédure de calcul des propositions annuelles de la dépense de consommation finale des ménages (DCF). Analyse de l'impact de la révision de la COICOP sur la programmation existante. Vu que l'enquête EBM et l'IPC utilisent également la COICOP, une coordination devra être organisée avec la division SOC.
- Suivi du projet d'enquête pilote sur les loyers et de mise en place d'un registre des logements. Il faudra assurer le suivi des travaux relatifs à l'enquête pilote sur les loyers et tester la pertinence des résultats obtenus dans le cadre de la procédure de calcul des loyers imputés.
- Mise à jour des loyers imputés en tenant le cas échéant compte des résultats du recensement de la population de 2011.

7. Publications

7.1 Cahiers économiques

« Inventaire des sources et méthodes de calcul du PIB et du RNB luxembourgeois »

« Les comptes trimestriels du Luxembourg - méthodes et résultats »

7.2 Bulletins du STATEC

« Comptes nationaux »

Vu que l'annuaire ne reprend qu'une partie limitée des tableaux de comptabilité nationale, le jeu complet des tableaux est appelé à être publié dans un bulletin du STATEC. Ce bulletin couvrira à la fois les comptes nationaux annuels, trimestriels ainsi que les comptes des administrations publiques. Il comportera en outre des sections méthodologiques et des commentaires statistiques des séries de comptabilité nationale.

Unité MAC2: Comptes sectoriels

1. Finalisation des travaux de grande révision des comptes

En étroite collaboration avec l'unité MAC1 la grande révision des comptes annuels sera poursuivie en 2012. Un objectif important de cette grande révision est la mise en cohérence de tout le système de la comptabilité nationale : comptes de l'économie totale, comptes sectoriels non financiers et comptes sectoriels financiers. Aussi une mise en cohérence avec la balance de paiements est recherchée.

2. Elaboration de Comptes sectoriels sur la période 2000-2010

Idéalement les comptes sectoriels annuels doivent être complétés pour couvrir la même période que les comptes annuels, c.-à-d. la période de 1995 à la dernière année complétée (2010 pour la fin de la grande révision en avril, 2011 pour la fin de la campagne annuelle en septembre). Vu d'une part, la complexité des comptes sectoriels, qui consiste principalement dans la mise en cohérence des données souvent divergentes, voire contradictoires et, d'autre part, le cadre plus large de l'établissement de cohérence entre Comptabilité nationale (CN) et Balance des paiements (BDP) dans lequel se situe ce travail, il est plus réaliste d'envisager d'élaborer dans un premier temps des comptes sectoriels pour les années 2000 à 2010. A la fin de la campagne annuelle en septembre et lors de la mise à jour des comptes annuels, les comptes sectoriels seront également mis à jour et étendus à l'année 2011. Par ailleurs il est prévu de finaliser les comptes sectoriels pour les années de 1995 à 1999 seulement vers la fin de 2012.

3. Notification EDP

La crise financière, ainsi que les développements récents en relation avec les finances publiques grecques, ont amené la Commission à réagir. D'importants développements nouveaux sont programmés :

- Règlement (CE) N° 679/2010 du Conseil du 26 juillet 2010 portant modification du règlement (CE) N° 479/2009 en ce qui concerne la qualité des données statistiques dans le contexte de la procédure concernant les déficits excessifs :
 - Les États membres sont censés fournir, à la demande de la Commission (Eurostat), et à titre facultatif, l'assistance d'experts en comptabilité nationale, notamment pour la préparation et la réalisation des visites méthodologiques.
 - Dans le cadre des visites méthodologiques, la Commission (Eurostat) a le droit d'accéder aux comptes de toutes les entités publiques que sont les administrations centrales, les administrations d'États fédérés, les administrations locales et les administrations de sécurité sociale, ainsi que le droit de se voir fournir les informations comptables et budgétaires détaillées existantes sur la base desquelles les comptes ont été établis.
 - Les États membres prennent toutes les mesures appropriées pour s'assurer que les institutions et les fonctionnaires responsables des données effectives à notifier à la Commission (Eurostat) et des comptes publics sur la base desquels ces données sont établies répondent de leurs actes et agissent dans le respect des principes établis à l'article 2 du règlement (CE) No 223/2009.
- Communication COM (2010)211 :
 - Implémentation d'une approche préventive basée sur un « Internal Country Risk Assessment » inspiré par les pratiques d'audit, ainsi qu'une concentration plus accentuée sur les données trimestrielles des administrations publiques. Comme la notification EDP est un exercice biennuel, les comptes trimestriels doivent servir à détecter des problèmes éventuels avant la notification EDP. Les États membres recevront plus de questions sur leur transmission trimestrielle de la part d'Eurostat et seront contrôlés plus intensément.
 - « Upstream dialogue visits (UDV) » : ces UDV ne correspondent pas aux visites méthodologiques telles que décrites dans le règlement N° 479/2009 (CE), mais représentent des visites avec focus sur la qualité des données de base. Ces visites seront effectuées avant les visites de dialogue « standard ». Il incombe alors aux instituts statistiques nationaux d'organiser ces visites et d'arranger les réunions avec les fournisseurs des données de base (Ministères, Organismes de Sécurité Sociale, Communes, Etablissements publics, etc...), ainsi qu'avec la Cour des Comptes nationale.
 - Implémentation d'un management de la qualité au sein de la procédure EDP, basé sur des bonnes pratiques.
 - Transition vers un enregistrement sur base « accrual » des comptes publics (données de base).
 - Dans le cadre de la gouvernance économique de l'UE (Six Pack), la Commission fera appel aux États membres pour produire des statistiques mensuelles pour l'administration centrale et les administrations de sécurité sociale et des statistiques trimestrielles pour les administrations locales.
 - Le programme de transmission EDP sera élargi, notamment par la transmission obligatoire d'un tableau détaillé sur les entreprises publiques.

4. Travaux courants

Une grande partie du temps sera consacrée aux travaux courants (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.). Surtout le groupe T3 élaborant les comptes des administrations publiques sont confrontés à un calendrier chargé de transmissions mensuelles, trimestrielles et annuelles qui laisse peu de temps à de nouveaux développements méthodologiques. Mais aussi le groupe T2 a des obligations à fournir non seulement des données annuelles, mais aussi des données trimestrielles pour la réalisation des comptes de production annuels et trimestriels ainsi que la production des comptes trimestriels et annuels financiers et non financiers.

5. Publications

5.1 Economie et statistique

« Les comptes financiers »

La publication est tout d'abord une mise à jour de la publication Eco & Stat numéro 32/2009 « La construction des comptes financiers du Luxembourg » dans la mesure où elle devra renseigner sur les derniers développements en matière de comptes financiers. D'autre part la publication est destinée à reprendre les premiers résultats d'analyses statistiques sur les comptes financiers.

Unité MAC3: Balance des paiements

1. Refonte du système de collecte

A partir du premier janvier 2012 la procédure de collecte indirecte auprès des banques agissant pour compte de résidents sera abandonnée et une partie de la charge déclarative passera des banques vers les entreprises résidentes directement concernées. Les nouvelles procédures, arrêtées en commun avec la BCL prévoient au niveau de la collecte :

- un reporting mensuel des banques à la BCL, reprenant les transactions réalisées pour compte propre, mais limité aux échanges internationaux de services et aux transferts courants et en capital (en vigueur depuis le premier septembre 2011); les statistiques ainsi collectées interviennent (après les contrôles qui s'imposent) directement dans les résultats mensuels à partir de 2012;
- une liste informatique mensuelle produite par les banques (et à transmettre à partir de 2012 à la BCL) indiquant par entreprise résidente, sens (recette ou dépense) et pays de contrepartie des montants mensuels transférés ; ces informations sont destinées notamment à alimenter la base de sondage du STATEC reprenant les entités résidentes effectuant des opérations transfrontalières.
- une enquête concernant le commerce international de services et les transferts courants et en capital qui se décline dans la remise au STATEC
- d'un reporting mensuel pour les entreprises réalisant d'importantes transactions respectivement d'un questionnaire annuel pour un échantillon représentatif de sociétés effectuant des transactions avec l'étranger dans une moindre mesure.

Dans ce contexte les travaux essentiels à réaliser par l'unité MAC3 en 2012 consistent à :

- Contrôler et vérifier le reporting bancaire pour compte propre

Le nouveau reporting mensuel se fait suivant une nouvelle nomenclature des codes économiques, accompagnée d'une ventilation nettement plus poussée des composantes concernant les services. Par ailleurs, le sens de déclaration des transactions du reporting a changé, de même que le principe de chronologie des enregistrements qui est maintenant celui de la comptabilité sur la base des droits constatés, parfois dite aussi comptabilité des faits générateurs. Il incombera à l'unité notamment de bien vérifier la bonne application des nouvelles dispositions et de procéder trimestriellement au recoupement avec les données comptables des banques.

- Analyser les listes informatiques mensuelles produites par les banques

Une des nouveautés est l'introduction du n° RCS pour l'identification des opérateurs non assujettis à la TVA. Seules des données correctement individualisées permettent d'alimenter la base de sondage. Comme actuellement une telle identification au moyen du n° RCS ne s'applique pas il est difficile d'évaluer à ce stade son impact sur le reporting.

Les listes indiquant par entreprise résidente, sens et pays de contrepartie les montants mensuels transférés, constituent la base pour un contrôle permanent de l'exhaustivité des sociétés importantes qui doivent notifier leurs transactions sur une base mensuelle. Ce contrôle pour identifier les grands opérateurs à recenser mensuellement devra être complété par le suivi analytique – sur base d'autres informations - de l'évolution économique des grandes entreprises établies sur le territoire national, notamment pour vérifier l'exhaustivité des résultats et identifier d'éventuelles lacunes du système de collecte et de compilation.

D'autre part, les paiements transfrontaliers des ménages font partie intégrante du reporting (sous forme d'une identification générique) sans que pour autant la nature économique des transactions soit recensée. Sur base des séries temporelles existantes et par recours à d'autres informations complémentaires il faudra essayer d'évaluer les transactions extérieures de ce secteur.

- Mener à bien la collecte des informations de base pour l'évaluation du commerce international de services

Pour ce qui est des déclarants mensuels il faudra tout particulièrement procéder à une vérification approfondie des premiers états soumis, afin d'éliminer dès le départ des problèmes de codification éventuels. L'unité essaie d'agir préventivement, notamment par des visites sur place, de façon à sensibiliser les déclarants à remettre dans les délais leur notification des transactions et positions extérieures. Dans la mesure du possible une assistance sera donnée sur une base individuelle aux déclarants pour réduire au maximum la charge déclarative. Un rôle non négligeable revient au Helpdesk BDP qui a déjà fait ses preuves durant les dernières années.

Le questionnaire annuel (qui concernera l'année de référence 2012) sera à développer au courant du deuxième trimestre 2012 sur base d'une nouvelle codification qui prendra en compte – si chose pourra se faire – les nouvelles dispositions réglementaires qui attendent encore clarification au niveau international.

Par ailleurs, tout comme actuellement, d'autres informations et statistiques provenant de sources administratives, respectivement d'autres enquêtes sont collectées et mises à profit pour la production des statistiques du commerce international de services.

2. Refonte du système de compilation

La refonte du système de collecte va de pair avec une reprogrammation du système de production, réalisée par la BCL sur base des besoins fonctionnels déterminés par les compilateurs à la BCL et au STATEC. En effet, certains besoins sont devenus obsolètes, alors que d'autres s'ajoutent ou nécessitent une adaptation.

Ainsi, un nouveau système de compilation est en voie de développement, parallèlement au système existant.

- Dans une première étape, entamée en 2011, le nouveau système sera axé partiellement sur l'ancien.

Une seconde étape (2012/2013) concerne tout particulièrement la prise en considération des nouveaux standards et concepts statistiques (en ce compris les nouvelles nomenclatures) découlant du changement des manuels de référence. Ainsi, par exemple, suivant la présentation actuelle de la BDP le solde des opérations courantes et en capital ajouté au solde des opérations financières est d'office égal à zéro. Suivant les nouveaux concepts, le solde cumulé des éléments précités ne donne plus zéro, mais le double de la capacité (respectivement du besoin) de financement de la nation. Il est à noter que les données de base collectées concernant le commerce international des services (banques et enquête) seront injectées directement dans la base de données faisant partie intégrante du nouveau système de compilation. Toutefois, les séries statistiques des services, évaluées sur base de l'enquête, seront complétées notamment par recours à un grossing-up prenant en compte des variables auxiliaires, telles l'emploi, le chiffre d'affaires ou encore des données administratives concernant les importations et exportations de services.

3. Production de résultats

L'objectif premier de l'unité reste la production et la publication de résultats de qualité dans les délais imposés. Le but visé est de respecter le programme de transmission dans son intégralité, en dépit de difficultés éventuelles découlant des refontes du système de collecte et de compilation.

4. Rédaction d'un bulletin concernant la balance des paiements

Tout comme les années précédentes la publication d'un bulletin est prévue pour le premier semestre de l'année 2012; il s'agira à nouveau d'un travail d'équipe impliquant tous les membres de l'unité.

5. Travaux courants

Différents travaux récurrents se poursuivront en 2012. Il s'agit plus particulièrement des dossiers suivants :

- poursuite des travaux de mise en cohérence des résultats balance des paiements et compte reste du monde des comptes nationaux ;
- enquête trimestrielle des créances et engagements commerciaux ;
- enquête annuelle auprès des organisations internationales implantées au Luxembourg ;
- compilation des données exogènes (exemple: e-commerce, pavillon maritime, revenus des salariés, transferts de fonds des travailleurs,...)
- participation aux travaux de mise place et de révision de l'application IDEP.WEB qui constitue un outil de saisie et de collecte de données basé sur les technologies Internet ;
- poursuite de l'examen des asymétries avec les principaux pays partenaires, tout particulièrement pour ce qui est des services financiers ;
- participation à des groupes de travail internationaux ;
- réponse aux différents questionnaires, émanant des organisations européennes et internationales (en ce compris le rapport de qualité annuel).

Division EPR – Etudes, prévisions et recherche

A1) Cadre institutionnel adapté

Après une phase transitoire de deux années difficiles, la création de l'Agence de la normalisation et de l'économie de la connaissance (ANEC) à la fin de l'année 2010, l'approbation des modalités de financement et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi du STATEC au 1er août 2011 ont amené les conditions de base d'un cadre institutionnel adapté pour la réalisation officielle de travaux de recherche appliquée.

Trois chercheurs rejoignent progressivement l'unité entre novembre 2011 et janvier 2012. Des projets de recherche prévus au programme seront entamés et des projets de recherche pourront être soumis au Fonds national de recherche (FNR) pour financement externe.

Le STATEC a également préparé une convention avec l'Université du Luxembourg pour faciliter la coopération avec l'école doctorale en économie. Dans ce contexte des doctorants qui seraient suivis du point de vue académique par l'université travailleraient sur un sujet rentrant dans le programme de recherche du STATEC. Par ailleurs, les contacts sont établis avec l'Université pour que des étudiants à la recherche d'un stage ou d'un mémoire puissent s'orienter vers des sujets exploitant des données du Luxembourg, ainsi que de manière comparative celles d'autres pays. D'autres contacts sont en cours de mise en place avec d'autres instituts de recherche.

A2) Axes de recherche et interactivité entre divisions

La mission première de l'unité recherche EPR2 est de valoriser les données statistiques (disponibles au STATEC) en menant des analyses empiriques et en produisant des études. Pour le programme 2012 sont maintenus les axes de recherche convenus en 2009:

- Croissance et productivité
- Innovation et performance
- Entrepreneuriat et rentabilité

A3) Progrès dans le domaine de la modélisation

Grâce à l'engagement d'un second modélisateur, les travaux sur les modèles Modux et Luxgem ont pu être approfondis. L'intégration du volet financier dans le modèle Luxgem sera une des priorités de l'année 2012. Par ailleurs, l'unité EPR1 va préparer l'intégration du modèle LSM dans le programme de travail. Ceci sera toutefois seulement possible par l'engagement d'un économètre supplémentaire.

Unité EPR1: Conjoncture, prévisions et modélisation

1. "S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques"

Il convient d'aller de l'avant avec la prise en main des modèles et outils dont peut disposer EPR1. Cet objectif est basé sur la prémisse que les modèles économiques constituent des outils d'analyse pertinents, pour plusieurs raisons. En effet, leur construction nécessite l'élaboration de bases de données cohérentes et larges, dépassant souvent le cadre stricte du modèle en question (en termes de variables estimées ou utilisées pour l'estimation). Il convient en conséquence de disposer de ressources supplémentaires pour gérer les modèles existants ou pour développer de nouveaux modèles. Les besoins et les pistes de recherche et de développement sont grands:

- perfectionnement du volet "finances publiques" dans Modux et/ou Luxgem dans le contexte de la collaboration avec le Ministère des Finances pour l'élaboration des projections en matière de recettes et dépenses publiques perfectionnement et extension de toutes les questions liées à l'environnement et à l'énergie;
- affinement du volet court terme par l'appropriation du modèle d'indicateurs précurseurs (OFCE) et premiers pas vers un futur modèle trimestriel;
- prise en main du modèle LSM existant et extensions/affinements futurs;
- aide au développement (via la gestion du projet de recherche y relatif existant) du volet "flux financiers" dans le modèle Luxgem existant;
- supervision et contribution potentielle au projet de recherche "LUXEN" qui vise à coupler un modèle technique "bottom-up" avec le modèle "top-down" Luxgem, dans le but de rendre les projections en matière d'émissions cohérentes avec un cadre macro-économique;

2. Réorganisation des données conjoncturelles mensuelles et trimestrielles

Cet objectif est partiellement lié à celui de l'année passée "Refonte de la base de données conjoncturelle" et est à voir en relation avec la prise en main de la base de données commerciale "Macrobond".

Cette dernière permettra à terme d'économiser du temps de travail. Il faut également considérer que de nouvelles séries seront à disposition, ce qui ouvrira considérablement le champ des possibilités d'analyse. L'idée serait aussi d'injecter plus de données conjoncturelles du STATEC dans Macrobond ce qui faciliterait le travail d'analyse des membres d'EPR1 et ce qui pourrait convertir Macrobond en une base de données interne.

Finalement, dans la mesure où les procédures de retrait de données de Macrobond peuvent être automatisées, cette plateforme pourrait être utilisée pour mettre à jour les modèles actuels et futurs du STATEC, et contribuer ainsi à économiser à nouveau du précieux temps de travail.

3. Projections long terme: combiner Modux + Luxgem

L'idée est d'établir des projections économiques à long terme (horizon 2020 et au-delà). Le besoin vient surtout de l'extérieur (démographie, énergie, émissions de gaz à effet de serre, groupe de travail auprès de la Commission européenne sur le PIB potentiel). Le STATEC pourrait établir de telles projections en combinant les outils Modux et Luxgem, le dernier étant spécifiquement axé sur l'énergie et les gaz à effet de serre.

Liste d'études et de projets de recherche pour 2012 et au-delà

- Modélisation des recettes et des dépenses publiques dans Modux: il s'agit de terminer un travail déjà bien entamé, de présenter, discuter, affiner les résultats des estimations et de publier;
- Modélisation des recettes publiques mensuelles en base caisse;
- Les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, la construction et les services: quelle valeur ajoutée pour l'analyse conjoncturelle?

- Coût salarial unitaire nominal et réel, niveaux et taux de progression, analyse par pays et par branches; éventuellement à combiner avec une analyse descriptive de la productivité apparente par travail, également par branches et par pays, en niveaux et taux de croissance;
- Relations entre indices boursiers et activité réelle au Luxembourg; travailler avec des données trimestrielles (l'idée est d'actualiser un travail similaire effectué sur données annuelle, publié dans la NDC 2-04)
- Réactions asymétriques sur le marché du travail: est-ce que les réductions d'effectifs sont plus importantes que les embauchages en cas de baisse/hausse de même ampleur de l'activité?
- Simulations stochastiques: il s'agit de terminer le travail entamé; c'est-à-dire d'affiner la méthode, de (re-)présenter et de publier.

Colloques, conférences et séminaires

- Séminaire sur les Prévisions en matière de Recettes Fiscales (27 janvier 2011, organisation conjointe Ministère des Finances et STATEC)

Autres activités

Autres activités habituelles

- 12 Conjoncture Flash, 3 Notes de Conjoncture (2 en 2010);
- Publication de 25 encadrés dans les NDC;
- Gestion des projets de recherche (Luxgem, Luxen);
- 17 Séminaires économiques (dont trois par les membres d'EPR1 ou grâce à eux ou en étroite collaboration).

Autres activités nouvelles / exceptionnelles:

- Entamer les travaux pour l'organisation d'un colloque international sur les prévisions en matière de recettes fiscales (en collaboration avec le Ministère des Finances, en janvier 2012);
- Publication de projections à moyen terme dans le cadre d'une NDC supplémentaire (NDC 1-2011);
- Contribution étroite à l'élaboration du Programme de stabilité et de croissance; 2 notes pour le Conseil de gouvernement: une sur les prix des matières premières, l'autre sur l'évolution récente des prix en comparaison internationale (reprise dans la NDC 2-11);
- réunion STATEC/ULEDI (Union Luxembourgeoise des Entreprises de Travail Intérimaire, fin mars 2011), participation aux échanges et fourniture de données;
- Formation Economie Luxembourgeoise au STATEC, 6 et 7 juin 2011; 21 et 2 septembre 2011;
- Coordination de la version anglaise de la NDC 2-10;
- Elaboration d'une note sur la méthodologie des prévisions d'inflation à court terme;
- Elaboration d'une présentation au Statcor du 3 mai 2011 sur les enquêtes de conjoncture dans le commerce et les services (avec division ENT4) ;

Unité EPR2: Etudes et recherche

L'année 2012 visera à approfondir les activités déjà engagées afin de remplir la mission première assignée à l'unité et qui consiste à valoriser les données statistiques disponibles au STATEC et notamment les données collectées auprès des firmes luxembourgeoises. Les travaux à réaliser en 2012 par l'unité EPR2 restent structurés autour des trois mêmes piliers de recherche appliquée.

1. Croissance et productivité

The working plan for the new year presented below involves two main activities which are strictly conceptually related and focus on the analysis of productivity, although they require different methods of analysis. The

challenge ahead is to better understand the drivers of productivity trends (apart from the obvious cyclical components in our data). This can be done in two ways 1) analyse more in depth the results from LuxKlems and exploit these data with regression (too few data, but an attempt was made this year - in note to latest version of LuxKlems report) and explorative data analysis tools; 2) exploit information from other database, in particular firm level data. Latter will be taken into the count throughout the second and third pillars.

1.1 LuxKlems project

Here, it would be also interesting to study more technical issues, in particular meta-frontiers (to construct a unique frontier for the Luxembourgish economy) and the issues posed by different hypothesis on returns to scale. It is important to be aware and possibly make use of changes in the state of the art techniques. The work on LuxKlems will comprise the following activities and themes:

1.1.1 LuxKlems 2012

The time-line of the new report will largely depend on the revision of the National Accounts and if significant changes to code need to be done.

1.1.2 Spillovers effects

This project aims to study the relation between productivity in Luxembourgish industries and services and inter-industry 'spillovers effects'. We propose first a preliminary analysis to assess the relevance of spillover effects and if they are worthy investigating from a quantitative perspective. This stage should use exploratory data analysis tools (graphical analysis, simple correlation between variables). If results are encouraging, a second phase should attempt at exploiting the information in input-output tables. Input-output tables produced by STATEC establish links between the different economic activities by measuring intermediate consumption. Thus, they could provide a basis to compute a contiguity matrix with the same fundamental property of the spatial matrix proposed by Sanchez-Val and Madrid-Guijarro (2010). Another possibility is to directly plug a transformation of the input-output table in the linear programming problem as an input.

Deliverables:

- LuxKlems report 2012;
- Working Paper on Environmental Performance: finalisation of draft, ECOSTAT publication, SEMECO, and submission to conferences/journals:
 - Mannheim, ZEW, conference on green growth (but focus on microdata). Deadline: 30/11/2011;
 - AERE conference (European Association of Environmental Economists), Prague 26-30 June 2012. Deadline for submission: 1/2/2012.
- Spillovers: elaboration of draft working paper. Target: EWEPA June 2013 (Helsinki);

1.2 Labour quality measures

We aim to measure the impact of the qualification of the workforce on sectoral productivity. We face two main difficulties. Firstly, while the labour force of most countries is composed by both resident and non-resident workers, the proportion of such non-resident workers on the total labour force is often negligible. However, in Luxembourg non-resident workers accounted for 45% of the workforce in 2008. Thus, this data cannot be neglected. Luxembourgish non-resident workers reside in three countries: Germany, Belgium and France, and are not subject to any special statistical monitoring. Secondly, there is a lack of data describing the workforce in Luxembourg, in particular with regard to the level of education. More specifically, information about workers' qualification is collected through two surveys. The first survey, the LFS, covers only resident workers. The second survey, the SES, focuses on the wage structure and is conducted on a stratified sample of firm; within, each firm, a sample of firm's employees is taken. Thus, the absence of comprehensive statistical information to describe the skills of Luxembourg's workforce, renders widely used methods to compute indices of labour force quality difficult to implement for Luxembourg. Those methods are based on the approach of Jorgenson (2005). We propose to explore the use of statistical and econometric techniques to reconstruct the missing information from the data available and to investigate the possible exploitation of further data sources.

Deliverables:

- Working paper on literature review; to be define depending of results

- Data analysis of ESS, LFS; Collaborations are essentials to carry out this work.

1.3 Contenu en importations des exportations

Au plan mondial on se préoccupe beaucoup de la question de la fragmentation du processus de production et du gonflement des flux internationaux. Une explication majeure de l'écart de croissance entre la production et les échanges serait notamment les échanges de biens intermédiaires. Au Luxembourg aussi les importations – de biens et de services - rentrant comme consommation intermédiaire dans la production vont en s'accroissant. L'impact de cette dimension sur les analyses macroéconomiques est important et des études récentes de l'OCDE accordent une attention particulière à cette problématique. Une analyse plus approfondie pourra être menée en se basant notamment sur les données des tableaux «entrées et sorties» du Luxembourg.

1.4 Veille et Valorisation - Productivité et bases de données

1.4.1 Measuring the capital stock by industry for international comparisons

This proposal should focus on the measurement of capital stock at industry level. In previous reports values of gross capital stocks were reconstructed from several sources. Depending on the database availability at branches level, productivity growth and components will be measured using data envelopment analysis methods (DEA) and efficiency measures implemented in the Luxklems report produced by Observatoire de la Compétitivité. First results from data collected in 2011 and for productivity measurement will be presented at the scientific committee in order to decide further step.

1.4.2 Competition and Innovation in CIS data

Previous work carried out in our unit has investigated the empirical relation between market competition and innovation using Luxembourg's Structural Business Statistics (Peroni and Ferreira, 2011, Journal of Industry Competition and Trade). Results showed that Luxembourg's industries are characterised by low levels of competition intensity, especially in markets relevant to competition policy and regulation. The relation between competition and innovation is non-linear and depends crucially on the efficient use of inputs to production. The impact of the distribution of technological efficiency on innovation is assessed by measuring both average technology gap and technology spread. The innovation effort is increasing as industries are closer to the frontier, and decreasing in the technology spread. This proposal aims at testing those findings exploiting Community Innovation Survey (CIS) data, and involves training in regression analysis of firm-level data. Techniques employed will be essentially cross-sectional and (possibly) panel estimation, applied to survey data.

1.4.3 Compétitivité hors prix - Mesures et comparaisons internationales

Une étude de faisabilité sur une application de méthodes existantes aux exportations de services sera envisagée.

2. Innovation et performances

2.1 Studies on innovation drivers based on panel data

2.1.1 Cross-dynamics between R&D and Innovative Sales

Besides the persistence of R&D (sunk costs) and that of innovation output (success breeds success), we can study the lag effect of R&D (time to build) and the feedback effect of innovation output (internal innovation financing). The idea here is to reconsider that study by improving on the specification of the model and accounting for possible specificities of the Luxembourgish CIS. Several waves of the Luxembourgish CIS data would be combined into an unbalanced panel. Since a dynamic model is to be estimated, a firm must be present in at least two consecutive waves. Depending on the similarity between the variables and the time period, an international comparison could be made, e.g. Luxemburg versus The Netherlands.

2.1.2 Développement d'un CORE proposal FNR

Le développement d'un panel et l'intégration de différentes sources d'information est en partie en cours d'élaboration dans le cadre du projet ESS-net (voir infra), il devra être finalisé en 2012 pour supporter les études déjà proposées et leurs développement sur l'ensemble de la durée du projet (3 ans).

2.2 Causality & Innovation - a "Treatment Effect" approach

The study will analyze firms that belong to both manufacturing and services that are present in these two waves. At this stage, the panel structure of the data will be ignored as it complicates matter substantially. However, using two waves will allow us to use lagged (predetermined) variables for the possibly endogenous determinants of innovation (e.g. R&D), which allows us to discard the first step of R&D determination of the basic CDM framework. As for the types of innovation to be studied, non-technological versus technological innovation could be considered; or product versus process innovation within the technological category, or organizational versus marketing innovation within the non-technological category.

2.3 L'adoption de l'éco-innovation

Le Regards sur l'adoption de l'éco-innovation par les firmes au Luxembourg en 2008 suggère un travail approfondi. En s'appuyant sur les travaux économétrique réalisés en France (Belin, Horbach, Oltra, 2011) et en Allemagne (Horbach et al. 2011), les déterminants de l'adoption des pratiques éco-développementale innovante seront identifiés et estimés.

2.4 Extending WPIA work on matched Business Register and patent data (Theme I – WPIA)

Le rapport sur la compétitivité de l'Europe en 2010 (Commission européenne – octobre 2010) présente la cartographie de l'internationalisation de la R&D à travers les statistiques descriptives issues de la base Brevets selon la nationalité des déposants et des inventeurs. Elle présente également les résultats d'une étude conduite par le Zentrum für europäische Wirtschaftsforschung (ZEW) analysant la R&D et les activités d'innovation des filiales étrangères et des filiales à l'étranger à travers (1) les statistiques descriptives des comportements innovant selon la nationalité et la localisation des firmes, (2) la modélisation de l'impact de ces caractéristiques sur les comportements en matière d'innovation et la productivité. Pour le Luxembourg, grâce aux travaux déjà engagés en 2009 et 2010 en Collaboration avec le Centre de veille technologique (CVT), nous disposons d'une base de données résultant de la fusion d'informations de la base Patent statistical database (Patstat) via le CVT et du Registre. Une extraction des déposants luxembourgeois a été réalisée et enrichie par des informations sur l'activité et la taille des organisations déposantes. Les entreprises sont identifiées par leur Numéro d'unité légale ce qui permet de fusionner d'autres informations relatives à l'appartenance à un groupe et à la nationalité du groupe par exemple (source Registre ou CIS - Dans l'enquête on recueille une information sur l'appartenance à un groupe et le caractère national ou étranger de ce groupe). Les travaux se poursuivront par la participation aux projets proposés par le WPIA, notamment :

- Appartenance à un groupe et propension à breveter : « Etudier l'impact du fait d'appartenir à un groupe ou à un groupe étranger sur les performances en terme de survie et de croissance des entreprises innovantes »
- Age des entreprises et propension à breveter : « Etudier dans quelle mesure les entreprises les plus jeunes ont une probabilité plus forte de produire des « brevets radicalement innovants d'un haut niveau de qualité ». Ce dernier sujet dépend de la disponibilité des données en particulier relatives à l'âge des entreprises dans le registre et d'une étroite collaboration avec un expert de la base Patstat pour procéder à l'extraction des bases brevets utiles au regard des définitions retenus (inventeurs/déposants ; innovation radicale...).

2.5 Normalisation & performances

La Normalisation au Luxembourg en collaboration avec l'ILNAS

Cette proposition vise à mesurer l'impact économique de la normalisation.

Nous considérons que les normes sont un outil puissant pour les organisations de toutes tailles, en soutenant l'innovation et en augmentant la productivité, mais il n'y a pas de preuves empiriques au Luxembourg. Des études menées au Royaume-Uni, en Allemagne, au Canada et en France ont conclu que les normes ont contribué significativement à la croissance de la productivité, et nous voulons vérifier si ces résultats se reflètent aussi au Luxembourg. La France montre que la normalisation contribue 0,81% à la croissance de l'économie, soit 25% de la croissance du PIB annuel. Dans le cas du Luxembourg, ce serait montrer l'importance de devenir de plus en plus impliqués dans les normes volontaires.

2.6 TIC et performances

D'importants travaux ont déjà été réalisés à partir des enquêtes TIC et de la fusion ad-hoc d'enquêtes CIS et TIC. Plusieurs sujets rapidement évoqués ici visent à renouveler et compléter les approches par la mise en place de base de données permettant une meilleure exploitation de l'information recueillies à travers diverses enquêtes et vagues d'enquêtes. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de projets internationaux en cours (cf. ESS-net) ou rendu possible par l'élargissement de l'équipe de chercheurs et des possibilités de collaborations.

2.6.1 Mise en place d'un panel pour analyser les liens entre TIC, Innovation et performance

Il s'agit de créer un panel ou pseudo Panel afin d'identifier l'impact des TIC sur le comportement novateur des entreprises et celui-ci sur la performance de celles-ci. Pour cette étude nous agrégerons les données du CIS2004, CIS2006 et CIS2008 et les enquêtes TIC correspondantes. Nous aurons aussi besoin d'y associer les mesures de la performance de l'entreprise disponibles à travers d'autres enquêtes.

2.6.2 Les déterminants de l'adoption du e-commerce par les entreprises

Suite à la publication réalisée avec M.R. Vicente la présente étude propose d'affiner les résultats en étendant la période considérée et ainsi de faire une étude en Panel. Par ailleurs, selon la disponibilité des données, une comparaison internationale (via Eurostat) pourrait être établie.

Les déterminants de l'adoption du E-commerce par les individus et les ménages en collaboration avec l'unité SOC 1.

Une première étude conjointe avec l'unité SOC 1 permettra de faire une analyse économétrique de l'adoption du e-commerce par les ménages au Luxembourg en 2008.

2.7 Veille et valorisation - TIC et INNO

2.7.1 ESSNET- DATA linking – projet EUROSTAT

Suite du projet entamé en 2011 avec la division ENT.

2.7.2 Mesurer le stock de capital matériel et immatériel au niveau des entreprises

Il s'agit de poursuivre les travaux largement entamée en 2011. La méthode élaborée pour la mesure du stock de capital doit être redéployé et adapté pour la mesure du capital TIC et des intangibles. Outre les deux nouvelles bases, une première étude de l'impact des TIC sur la performance des firmes s'appuyant sur l'estimation d'une fonction de production pourra être proposée.

3. Entrepreneuriat et rentabilité

3.1 L'accès au financement des entreprises

La crise financière de 2008 qui a donné lieu à la « grande récession » de 2009 a attiré l'attention sur les difficultés d'accès au financement rencontrées par les petites et moyennes entreprises (PME). Une enquête européenne a été conduite en 2010 sous l'égide d'Eurostat afin de mieux connaître les difficultés rencontrées par les PME autonomes employant au moins 10 personnes. L'enquête vise à identifier les difficultés rencontrées, mais également les modes de financement recherchés en 2007, en 2010 et ceux anticipés pour l'avenir (2011-2013). Un premier travail (Larue et al., 2011) a déjà été effectué sur ces données et a donné lieu à une publication. Cette analyse présente les résultats descriptifs de l'enquête sur l'accès au financement des entreprises réalisée au Luxembourg en 2010 et fait ressortir notamment les éléments suivants :

- Moins d'une PME sur deux a recherché un financement en 2010 ;
- Les financements tels que les découverts bancaires ou les crédits-bails dominant ;
- Les demandes de financement connaissent une issue moins souvent favorable en 2010 ;
- Les contraintes de financement sont moins pressantes dans un environnement atone : 7% seulement des entreprises évoquent le manque de financement comme frein à leur croissance à l'horizon 2013.

Dans le prolongement de cette publication, et aux vues des premiers résultats, nous nous intéresserons aux caractéristiques des entreprises demandant un financement, ou non, et ce par deux approches : Dans un

premier temps, les données qualitatives de l'enquête seront mis en relation avec le taux d'autofinancement de ces entreprises (échantillon ATF réduit en l'absence de données de Bilan pour toutes les entreprises) mais également avec des caractéristiques plus communes telles que l'âge, le secteur d'activité, etc. Afin de mener à bien cette régression, nous effectuerons une régression logistique et les tests afférents ;

Dans le cas d'une absence de résultats au travers de la première méthode, nous effectuerons une analyse de partitionnement de données ou clusters afin de dégager des regroupements caractéristiques.

Livrables

- Publication : Regards (ou format plus important selon résultats).
- Présentation: SEMECO.

3.2 Construction d'un pseudo-panel à partir des fichiers SBS et mesure de la rentabilité des firmes

L'objectif principal de ce projet de recherche est de mettre en évidence les facteurs pertinents et importants pour la rentabilité des entreprises. Dans un premier temps, nous allons prendre en compte deux mesures de la rentabilité en raison d'éventuels biais dus aux déclarations et mettre en évidence les différences entre ces mesures. Par la suite, nous chercherons à analyser la pertinence des facteurs mis en évidence par la littérature dans un environnement luxembourgeois. Ce projet permettra ainsi de mettre en lumière non seulement les facteurs de rentabilité communs mais aussi des facteurs spécifiques aux entreprises luxembourgeoises: comme l'exportation, R & D, services, etc.

Livrables

- Economie et Statistiques ; Peer-Review.
- Présentations : SEMECO.

3.3 Dynamiques entrepreneuriales

3.3.1 Enterprise dynamics, employment and productivity growth (Theme II du WPIA)

One of the agenda's item focuses on the relationship between firm and productivity growth using firm-level data (OECD, 2011): "This thematic work aims to provide cross-country evidence from harmonised aggregated microdata on the relationship between firm dynamics, institutional factors, and productivity growth. The first step of the analysis focuses on a) how framework conditions and institutional settings affect the creation (entry) and performance of (high-growth) entrepreneurial firms; and b) how the creation and performance of (high-growth) firms in turn affects aggregate employment growth. The second step investigates the extent to which allocative efficiency explains variation in productivity performance across countries." Here, we plan to use firm-level data from the SBS and business register. Possible extension: It would be interesting to extend this work using data from the great region. The exploitation of regional data are a way of overcoming the problem of small sample size. Furthermore, DEA and spatial techniques could be used profitably (one can see Bertinelli and Nicolini, 2001, as an example). The topic is also of interest in itself given the prominent role of Luxembourg in this area and the strong economic links existing within the region.

Livrables:

- WPIA related activity: data collection, elaboration of database for the analysis and preliminary estimates; first draft of results;
- Participation to WPIA meeting November 2012 Paris; related conferences;
-

3.4 Post-Doc FNR : Research Proposal: Firm Dynamics and Productivity in Luxembourg

The research will study the production performance of firms by taking into account unobservable micro-level price variation, which will be firstly attempted for Luxembourg's economy and is expected to provide new and valuable information on the firm dynamics.

Complete research proposal will be submitted to FNR in March 2012 for a two years postdoc funding.

4. Collaborations

4.1 OCDE

L'équipe représente le Luxembourg dans plusieurs Groupes de travail¹ :

- GT sur la Société de l'Information (WPIIS) depuis 2008
- GT Analyse de l'Industrie (WPIA) depuis 2009
- La participation au NESTI a été suspendue dans la mesure où les principaux travaux sont repris dans le cadre du WPIA qui couvre également les travaux de nature quantitatifs relatifs à l'entrepreneuriat.
- GT Eco (WP1) : La participation à ce GT qui s'intéresse à l'étude de la globalisation à travers l'analyse de la chaîne de valeur et des échanges débutera en 2012.

4.2 Eurostat ESS-net (voir supra)

4.3 Collaboration avec l'université de Luxembourg

4.3.1 Accord de coopération en formation doctorale

Une convention est en cours de signature entre l'Université du Luxembourg et le STATEC.

4.3.2 Accueil de stagiaires issus du Master de recherche

Deux projets d'accueil de stagiaires-étudiant en provenance de l'Université sont envisagés :

- Pawitt taxonomie

The empirical analysis of innovation often capture firms' patterns (and intensity) of innovation by using a technology-based classification of industries. In his seminal paper, Pavitt (1984) proposes a taxonomy that groups firms into four categories on the grounds of their technological competences and their main source of innovation: 1) supplier dominated category; 2) specialised suppliers; 3) scale intensive; 4) science intensive. (The supplier dominated category is the one characterised by lowest technology orientation.) In practical implementation, firms are usually grouped according to Pavitt's taxonomy on the basis of a NACE-type (or NAICS) 4-digit classification. The NACE classification aggregates firms into industries according to the typology of their main product; the whole industry is then attributed to one of the Pavitt's groups. Although Pavitt's classification is still widely used, other classifications have been proposed. Among them, the Technological Intensity classification proposed by Hatzychronoglou (1997), and adopted by the OECD as an alternative-update to Pavitt taxonomy, groups industries into low-tech, medium-high-tech, medium-low-tech and high-tech. The classifications above present several methodological drawbacks (Archibugi, 2000) which may affect reliability of empirical results. This is particularly true for Luxembourg, industries are heterogeneous and the service sector is prominent. This research proposal aims to look into greater detail in this issue, and finally endeavours to achieve a technological intensity-based classification of Luxembourgish firms that takes into account the specificity of this economy.

- Le marché de l'Immobilier au Luxembourg

Ce projet étroitement lié à des travaux engagés notamment par la division SOC sera réalisé en étroite collaboration avec celle-ci sous la supervision de EPR2 et de l'Université.

¹ WPIA : Working Party on Industry Analysis - WPIIS : Working Party on Indicators for the Information Society - NESTI : Working party on National Expert on Science and Technology Indicators

Unité EPR3: Bibliothèque

Les travaux de mise à jour des « Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg » seront repris.

La mise à jour régulière des périodiques et la saisie des sommaires des périodiques seront continuées.

Le travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) sera poursuivi.

Par ailleurs, l'équipe du centre de documentation préparera une/des séance(s) pour présenter la bibliothèque et quelques fonctionnalités de recherche de documentation. Cette présentation s'adressera à tout intéressé potentiel et pourra également être intégrée dans les programmes de formation du STATEC.

L'initiative de 2011 pour effectuer directement des recherches sur 'Bibnet' sera répétée : l'équipe du centre de documentation lancera une action 'carte lecteur Bibnet' au premier trimestre 2012 via Intranet. Ensuite, il est envisagé de contacter d'office toute nouvelle recrue si elle est intéressée.

Finalement, il est prévu d'élargir l'offre de documentation économique, statistique et sociale sans pour autant dépasser la ligne budgétaire. Il est en outre envisagé de coopérer avec des bibliothèques européennes de la place (i.e. BEI, Commission).